



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

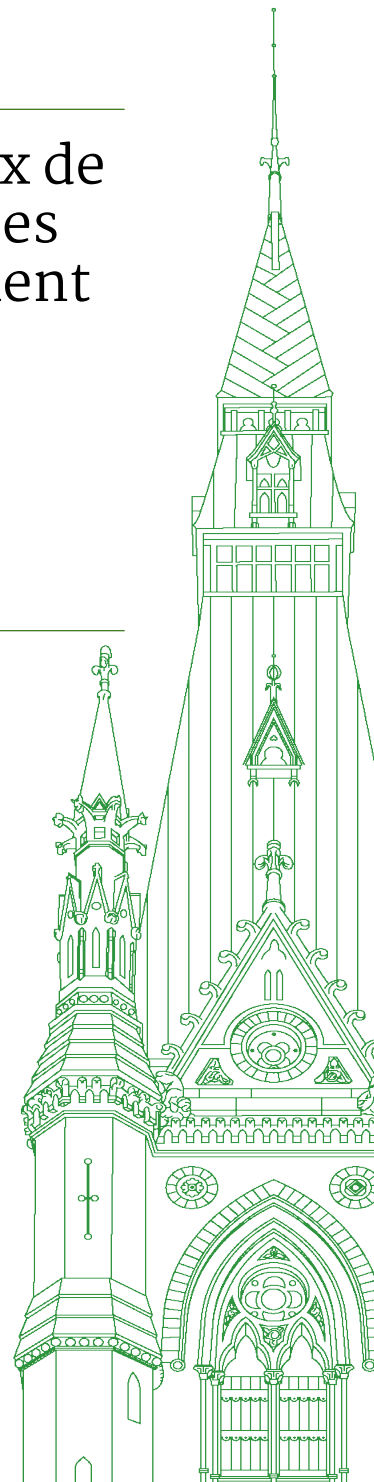
Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 016

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 20 avril 2026



Président : Fayçal El-Khoury

Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le lundi 20 avril 2026

• (1535)

[Français]

Le président (Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.)): J'ouvre maintenant la séance.

Je souhaite la bienvenue à toutes et tous à la 16^e réunion du Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Sous-comité le lundi 26 janvier 2026, le Sous-comité se réunit dans le cadre de son étude sur les répercussions mondiales de la répression transnationale.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent y participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

[Traduction]

Je voudrais faire quelques remarques à l'intention des témoins et des députés.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez le mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas.

Pour ceux qui participent via Zoom, en bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal d'interprétation souhaité, soit le français ou l'anglais. Pour ceux qui sont présents dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette et sélectionner le canal souhaité.

Pour rappel, tous les commentaires doivent être adressés au président.

[Français]

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins.

[Traduction]

De l'Association Falun Dafa du Canada, nous accueillons Mme Maria Cheung, chercheuse principale, et Mme Grace Wollensak, coordonnatrice nationale.

À titre personnel, nous accueillons par vidéoconférence Mme Zaha Hassan, agrégée supérieure à la Carnegie Endowment for International Peace; M. Marcus Kolga, agrégé supérieur à l'Institut Macdonald-Laurier; et aussi par vidéoconférence, M. Peter Mattis, président de la Jamestown Foundation.

Nous accueillons également Sherap Therchin, directeur général du Comité Canada Tibet.

Enfin, nous recevons Zumretay Arkin, vice-présidente du Congrès mondial des Ouïghours.

Bienvenue à tous. Vous disposerez de cinq minutes pour lire votre déclaration préliminaire.

J'aimerais commencer par Mme Maria Cheung.

Vous avez la parole pendant cinq minutes.

• (1540)

Maria Cheung (chercheuse principale, Association Falun Dafa du Canada): Mesdames et messieurs les députés, je vous remercie de m'avoir donné cette occasion de comparaître ici aujourd'hui.

La répression transnationale menée par le Parti communiste chinois, le PCC, contre le Falun Gong constitue une campagne mondiale soutenue, et non une série d'incidents isolés. Ce qui se passe sur le sol canadien représente une atteinte directe à la souveraineté, aux valeurs démocratiques et aux libertés fondamentales. Le Falun Gong est une pratique spirituelle fondée sur les principes de vérité, de compassion et de tolérance, pratiquée dans plus d'une centaine de pays.

En 1999, le PCC a lancé une campagne systématique visant à éradiquer le Falun Gong en raison de sa popularité et de son indépendance, ce qui a donné lieu à des atrocités de masse. Depuis 27 ans, le PCC déploie toute une gamme de mesures de répression transnationales à l'encontre des membres de la communauté du Falun Gong partout dans le monde, notamment au moyen de la désinformation, de la surveillance, de l'intimidation, du harcèlement, d'agressions, de la manipulation politique, de pressions exercées sur les groupes et les institutions qui travaillent avec cette communauté, de cyberattaques et de menaces contre des membres de leur famille restés en Chine.

Un diplomate chinois de haut rang ayant fait défection a déclaré que la persécution du Falun Gong constituait une tâche quotidienne officielle pour les missions diplomatiques chinoises à travers le monde. La désinformation est au cœur de cette campagne. Le Falun Gong étant peu connu de nombreux Occidentaux, le PCC a exploité cette lacune en effectuant une propagation systématique d'un récit haineux par tous les canaux disponibles au Canada et dans le monde entier. Les tribunaux canadiens ont statué que ces contenus étaient abusifs et incitaient à la haine, et ont reconnu le Falun Gong comme une croyance protégée.

Malgré cela, les missions diplomatiques du PCC et leurs mandataires continuent de diffuser de la propagande et de la désinformation. L'« armée des 50 centimes » du PCC amplifie cette désinformation sur les plateformes de médias sociaux, qu'elles soient chinoises ou non. Des rapports récents ont révélé l'existence de milliers de faux comptes sur les médias sociaux diffusant du contenu anti-Falun Gong, vraisemblablement alignés sur la Chine. La désinformation prolongée a favorisé l'indifférence, érodé le soutien du public et sapé la capacité du Canada à réagir face aux graves violations des droits de la personne en Chine et à la répression qui se déroule ici même, sur le sol canadien.

Grace Wollensak (coordonnatrice nationale, Association Falun Dafa du Canada): Deux documents du PCC qui ont fait l'objet d'une fuite révèlent que Xi Jinping a directement ordonné une nouvelle campagne coordonnée, qui s'est considérablement intensifiée au cours des deux dernières années, combinant désinformation, guérilla judiciaire et fausses alertes à la bombe visant le spectacle de Shen Yun et le Falun Gong. Rien qu'au Canada, on a dénombré 20 fausses alertes à la bombe et menaces de fusillade en deux ans, sur un total de plus de 270 menaces violentes à l'échelle mondiale.

Cette année, les menaces se sont étendues aux dirigeants canadiens, notamment avec une menace affirmant que si Shen Yun osait se produire en mars, il arriverait quelque chose de grave à Justin Trudeau et à Mark Carney, et qu'une explosion retentissante se produirait sur la Colline du Parlement. La police a jugé cette menace non crédible, mais six représentations au Four Seasons Centre de Toronto ont néanmoins été annulées. L'auteur de la menace s'est ensuite vanté dans des courriels en chinois que l'incident de la saison d'automne à Toronto était son plus grand succès à ce jour et que le Canada ne méritait guère d'être pris au sérieux.

L'expéditeur a qualifié le PCC de « Parti communiste de ma patrie », et les horodatages des courriels correspondaient à l'heure normale de Chine. L'unité de lutte contre la cybercriminalité de la police de Vancouver a établi que le numéro de téléphone associé à l'expéditeur provenait de Chine. L'expéditeur est allé jusqu'à se faire passer pour notre organisation pour envoyer des menaces à la bombe à des cibles à l'échelle internationale, notamment la Maison-Blanche et le théâtre de Tokyo.

Nous exhortons notre gouvernement à prendre les mesures suivantes.

Premièrement, condamner publiquement cette campagne et faire savoir par la voie diplomatique que les ingérences orchestrées par le PCC à l'encontre des Canadiens et des institutions doivent cesser.

Deuxièmement, charger les services de sécurité d'enquêter sur cette menace en tant qu'ingérence étrangère, de poursuivre les auteurs et de former les policiers de terrain à reconnaître les formes de répression transnationale.

Troisièmement, mettre en vigueur sans délai les dispositions du projet de loi C-70 visant à lutter contre l'ingérence étrangère, et adopter une loi érigeant explicitement la répression transnationale en infraction pénale distincte.

Quatrièmement, informer les lieux de spectacle sur la manière de réagir face aux fausses menaces liées à des acteurs étrangers. Lorsque les forces de l'ordre ne constatent aucune menace crédible, le droit des Canadiens d'assister à des spectacles légitimes doit être préservé. Aucun acteur étranger ne devrait avoir son mot à dire sur la vie culturelle au Canada.

Merci.

● (1545)

Le président: Merci.

Je voudrais maintenant inviter Mme Zaha Hassan à prendre la parole pendant cinq minutes.

Je vous donne la parole.

Zaha Hassan (agrégée supérieure, Carnegie Endowment for International Peace, à titre personnel): Je remercie le Sous-comité de m'avoir invitée à témoigner.

Outre mes fonctions d'agrégée supérieure à la Carnegie Endowment for International Peace à Washington, D.C., je suis coéditrice de l'ouvrage *Suppressing Dissent: Shrinking Civic Space, Transnational Repression and Palestine-Israel*.

Le point principal que je souhaite souligner dans ma déclaration préliminaire aujourd'hui est que notre conception traditionnelle de la répression transnationale, ou RTN, ne suffit pas à saisir toute l'ampleur du problème ni son fonctionnement au sein des démocraties libérales. Selon la définition largement admise, la RTN englobe les actions menées par un gouvernement étranger, généralement un adversaire autoritaire du pays cible, visant à réduire au silence les exilés ou toute autre personne critiquant le régime, ou à leur nuire dans le but de dissuader toute dissidence. Cependant, cette définition néglige la RTN perpétrée par des États considérés comme des alliés ou des démocraties libérales. Dans de tels cas, l'objectif de la RTN est de décourager ou de punir l'activisme susceptible d'entraîner un changement de politique à l'égard de l'État auteur de la répression. Les efforts coordonnés du gouvernement israélien pour réprimer la dissidence en Amérique du Nord et en Europe illustrent bien ce type de RTN.

Les efforts visant à réprimer les voix dissidentes prônant une politique étrangère respectueuse des droits dans le conflit israélo-palestinien ont débuté après la guerre de Gaza de 2008-2009, mais ce n'est qu'en 2015 que le gouvernement israélien a chargé son ministère des Affaires stratégiques de lutter contre les initiatives de la société civile internationale. Le mouvement international de base en faveur des droits des Palestiniens s'est inspiré de la campagne contre l'apartheid en Afrique du Sud. Le boycottage des consommateurs, le désinvestissement et les sanctions, ou BDS, constituaient les tactiques préconisées, à l'instar de celles déployées par les défenseurs des droits civils américains dans les années 1960. L'objectif de l'État israélien était de rendre ce militantisme coûteux.

Au cours de la décennie suivante, le ministère et les différents organismes qui lui ont succédé ont travaillé en coordination ou en partenariat avec des organisations et des personnes pro-israéliennes du monde entier, allant jusqu'à organiser des congrès à leur intention. Selon un rapport annuel de 2017, le ministère avait pour objectif de mettre en place l'« infrastructure » nécessaire à la création d'un « réseau organisé ».

Le ministère a mis en place trois réseaux professionnels: la Global Coalition for Israel, the Legal Network Initiative et le DigiTell Network. La plupart des activités et des identités des membres de ces réseaux ont été classées confidentielles par Israël. Cependant, grâce à des documents tirés de sources ouvertes, à des demandes en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et aux recherches menées par M. Yousef Munayyer et d'autres experts pour l'ouvrage *Suppressing Dissent*, nous pouvons comprendre comment Israël et ses réseaux ont coordonné leurs efforts pour réduire au silence la liberté d'expression et la contestation et intimider ceux qui y participent.

Parmi les premières réalisations dont le ministère des Affaires stratégiques s'est attribué le mérite en 2019 figuraient l'adoption de lois anti-boycottage dans 27 États américains, ainsi qu'au Congrès et par le gouvernement britannique; le dépôt de 50 plaintes contre des militants et leurs organisations partout dans le monde; la répression des militants sur les campus; et l'adoption croissante de la définition de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste, ou IHRA.

Comment ces réseaux s'y sont-ils pris? La Global Coalition for Israel du ministère a milité en faveur de l'adoption généralisée de la définition opérationnelle de l'antisémitisme proposée par l'IHRA, qui assimilait toute critique légitime des politiques israéliennes ou du sionisme politique à un discours haineux. Comme l'a déclaré une avocate impliquée dans le réseau juridique pour Israël: « Si nous permettons aux responsables des campus universitaires, aux représentants du Capitole et au grand public de percevoir la situation comme un simple désaccord politique [...] alors nous neutralisons les armes les plus importantes de notre arsenal. » Les armes auxquelles elle faisait référence étaient le recours offensif à la législation antidiscrimination contre les militants. Les conséquences ont été considérables, notamment l'annulation de certains cours universitaires, la répression des manifestants pro-palestiniens sur les campus, la publication de renseignements personnels, les arrestations, les expulsions et les agressions physiques contre des étudiants.

Les membres du réseau juridique pour Israël du ministère des Affaires stratégiques israéliennes se sont employés à entraîner des organisations de défense des droits des Palestiniens dans des procès civils et des procédures administratives, en affirmant que leurs actions soutenaient le terrorisme ou incitaient à la haine contre les Juifs. Des personnes et des organisations subissent également une atteinte à leur réputation, ce qui se traduit par des pertes d'emploi ou de débouchés, ainsi que par des menaces de perte de leur statut d'organisme sans but lucratif ou de réduction de leur financement.

Les membres du réseau DigiTell et de l'unité cybernétique israélienne ont mené une campagne visant à faire pression sur les entreprises médiatiques pour qu'elles suppriment les publications traitant de la situation des droits de la personne en Palestine, et ce, avec un grand succès pendant la guerre de Gaza en 2021. Plus de 90 % des demandes de retrait ont été acceptées. Aujourd'hui, on a adopté des politiques de modération des contenus qui qualifient certains discours de soutien à la cause palestinienne de discours haineux ou de terrorisme.

● (1550)

Au-delà de ces préjudices concrets causés aux personnes et aux organisations, ces activités ont étouffé le débat vigoureux, indispensable à l'élaboration des politiques, affaibli les démocraties et porté atteinte aux libertés civiles.

Merci.

Le président: Merci. Votre temps de parole a été scrupuleusement respecté.

Je voudrais maintenant inviter M. Marcus Kolga à prendre la parole pendant cinq minutes.

Marcus Kolga (agrégé supérieur, Institut Macdonald-Laurier, à titre personnel): Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, ainsi que mes collègues témoins.

Je garde un excellent souvenir de ma collaboration avec ce comité il y a plus de 10 ans, lorsqu'il a joué un rôle clé dans l'adoption de la loi de Magnitski au Canada, une campagne que j'ai eu l'honneur de mener aux côtés de Bill Browder et de mon cher ami Irwin Cotler. Ce travail, ainsi que mes efforts pour dénoncer l'influence autoritaire étrangère, les opérations d'information et la répression transnationale, ont également fait de moi une cible pour ces régimes. Je suis l'un des trois seuls Canadiens à avoir été sanctionnés à la fois par la Chine et par la Russie.

Les menaces, les intimidations et le harcèlement à mon encontre se sont intensifiés lorsque j'ai dirigé la campagne de la société civile en faveur des sanctions de Magnitski et après avoir publié, pour le compte de l'Institut Macdonald-Laurier, le premier rapport canadien d'envergure sur les opérations d'influence russes au Canada, intitulé « Stemming the Virus », que j'ai remis à la greffière. Ce rapport a mis au jour la guerre de l'information et la guerre cognitive menées par la Russie contre le Canada. Il a également décrit comment le Kremlin accuse arbitrairement ses détracteurs d'être des fascistes ou de tolérer les nazis afin de les discréditer, de les déshumaniser et de les réduire au silence.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a été qualifié ainsi, tout comme d'éminents députés canadiens, notamment l'ancienne vice-première ministre Chrystia Freeland, le député James Bezan et l'ancien député Borys Wrzesnewskij. Peu après la publication de mon rapport, un article paru dans un journal d'Ottawa m'a faussement accusé de la même chose.

Après avoir révélé le rôle d'un ancien ambassadeur du Canada en Russie en tant que membre du conseil d'administration d'une société russe du secteur des ressources, ainsi que celui d'universitaires canadiens collaborant avec le centre d'études et de recherche « Club Valdai » de Vladimir Poutine et leur contribution à la promotion de positions favorables au Kremlin au sein de l'environnement médiatique canadien, je suis devenu la cible d'une campagne de diffamation coordonnée visant à me faire exclure de l'Institut Macdonald-Laurier et à discréditer mon travail.

En raison du courage dont cet établissement a fait preuve en me soutenant, l'Institut Macdonald-Laurier a été l'une des premières organisations hors de Russie à être officiellement déclarée indésirable par le Kremlin, ce qui a eu pour effet de criminaliser tout contact avec l'Institut ou ses membres. Peu après, le tabloïd quotidien le plus lu de Russie, la *Komsomolskaya Pravda*, m'a accusé de falsifier l'histoire russe et s'en est pris à mes origines estoniennes en recourant à des clichés néocoloniaux russes destinés à inciter à la haine.

Ces accusations ont été suivies d'une longue série de courriels et de messages sur les médias sociaux à caractère harcelant, dont beaucoup contenaient des menaces de mort et des menaces contre ma famille. J'en ai remis des exemples à la greffière. Ces menaces ont causé un stress psychologique prolongé à ma famille et à moi-même, et leurs effets persistent encore aujourd'hui.

Il m'a été extrêmement difficile d'obtenir de l'aide auprès des forces de l'ordre canadiennes. La police locale m'a conseillé de m'adresser à la GRC. La GRC m'a renvoyé vers la police locale. On m'a ensuite conseillé de contacter le SCRS. Personne ne m'a vraiment aidé. Je me suis retrouvé dans l'incertitude, isolé et seul. L'isolement ne fait qu'aggraver la peur et le stress psychologique que subissent déjà les victimes.

Je suis profondément reconnaissant envers John Khoshandish, de la police régionale de York, dont l'équipe s'est chargée de mon dossier. L'approche de la police régionale de York est désormais reconnue à l'échelle internationale comme un modèle efficace, centré sur la victime, pour faire face à la répression transnationale. Si cette intervention a contribué à mettre fin aux pires attaques dont j'ai été victime, les pressions se poursuivent sous d'autres formes.

En 2022, peu après avoir publié un article d'opinion sur Roman Abramovich, oligarque russe et proche de Vladimir Poutine, j'ai été informé par l'éditeur, le magazine *Maclean's*, qu'il avait reçu une mise en demeure de la part d'avocats liés au Chelsea Football Club, qui appartenait alors encore à Abramovich. Ce dernier exigeait le retrait de l'article. Craignant une procédure judiciaire coûteuse de la part de l'un des oligarques russes les plus riches, l'éditeur a cédé.

Les fournisseurs de services numériques m'avertissent également régulièrement que des gouvernements étrangers tentent sans cesse de pirater mes comptes et mes appareils, mais ma réaction a été de riposter et de soutenir d'autres personnes, bien plus courageuses que moi et pour qui les enjeux sont bien plus importants, notamment les courageux militants biélorusses, ukrainiens, russes, iraniens, juifs, hongkongais, ouïghours, du Falun Gong et tibétains, comme mon ami Sherap Tharchin, qui continue d'être surveillé, intimidé et menacé pour avoir exercé des droits qui devraient être protégés dans toute démocratie.

• (1555)

Le Canada doit considérer la répression transnationale comme une menace pour la sécurité nationale. Cela implique de mettre fin à l'impunité dont bénéficient les dirigeants autoritaires étrangers ainsi que leurs alliés et complices au niveau national. Nous avons besoin de voies de signalement plus claires, d'une meilleure coordination entre les services de police, les services de renseignement et les organismes gouvernementaux, ainsi que de mesures plus efficaces axées sur les victimes, afin qu'aucune personne au Canada ne se retrouve isolée lorsqu'elle est prise pour cible par un régime étranger.

J'ai transmis à la greffière les cadres conceptuels que j'ai contribué à élaborer pour Digital Public Square et l'Atlantic Council, et j'espère qu'ils seront utiles au Comité dans le cadre de cette étude.

Je remercie le Comité, mais surtout mes collègues témoins pour leur courage et leur bravoure. Je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le président: Merci.

Je voudrais maintenant inviter M. Peter Mattis à prendre la parole pendant cinq minutes.

Peter Mattis (président de la Jamestown Foundation, à titre personnel): Je vous remercie, monsieur le président et membres du Comité, de m'avoir invité à témoigner.

De nombreux Canadiens ont déjà témoigné des dangers et des réalités de la répression transnationale, notamment celle perpétrée

par le Parti communiste chinois, le PCC. C'est pourquoi je souhaiterais axer mon intervention sur les structures mises en place par ce parti pour exercer une répression transnationale et une influence politique.

Le principal instrument du Parti est le système de politique du Front uni. Il s'applique depuis le comité permanent du Politburo jusqu'aux comités locaux du Parti. Dans tout type d'organisation où l'on trouve un comité du parti, on trouve vraisemblablement des départements chargés du travail du Front uni. Cela peut être le cas dans une entreprise ou dans une institution de recherche. On ne peut pas simplement dire que c'est le département du travail du Front uni qui s'en charge, car il existe un niveau central et des niveaux provinciaux, et cela s'étend jusqu'aux échelons les plus bas.

Le travail du Front uni est un outil utilisé par le PCC dans le cadre de la lutte politique et des conflits, que les services de renseignement américains ont un jour décrit comme « une technique visant à contrôler, mobiliser et utiliser les masses non communistes ». L'objectif de ce système était de mobiliser les alliés afin d'atteindre l'isolement ou de frapper les ennemis du parti. Dans les années 1930, Mao Zedong s'est exprimé sans ambiguïté à ce sujet, décrivant le parti comme un « guerrier » qui manie les armes jumelles que sont « le Front uni et la lutte armée, pour prendre d'assaut et anéantir [l'ennemi] ».

Le système du Front uni jette des ponts entre le parti et la société en créant, en cooptant ou en contrôlant des groupes sociaux susceptibles d'être mis au service des objectifs politiques du parti. Dans un contexte politique démocratique, cela s'apparente le plus à une organisation de campagne politique qui ne cesse jamais de fonctionner, même après les élections. De plus, cette même organisation doit sans cesse étendre son influence dans les écoles, les médias et les organismes communautaires, dans un processus sans fin visant à identifier les menaces et à garantir le contrôle des idées qui pourraient être dangereuses pour le parti.

Si la perspective de Mao peut sembler davantage ancrée dans l'histoire que dans l'actualité, la conception fondamentale qu'il avait du travail du Front uni en tant qu'outil à la disposition du parti est restée cohérente et claire chez tous ses successeurs, jusqu'à Xi Jinping aujourd'hui, qui ont tous présenté ce travail comme une arme magique ou un talisman destiné à faciliter l'ascension de la Chine au cœur d'un champ de bataille international et idéologique.

Le travail du Front uni ne correspond pas aux opérations d'influence ou aux actions secrètes telles que nos gouvernements pourraient les concevoir. Il s'agit d'opérations planifiées visant un objectif précis. Le travail du Front uni se caractérise par l'activité quotidienne du parti. Il ne s'agit pas seulement d'un système de comités au sein du parti. Il est présent dans presque tous les ministères: le ministère de l'Éducation, le ministère du Commerce, le ministère de la Sécurité d'État, et ainsi de suite.

Pour mener à bien cette tâche, le système du Front uni et les cadres du PCC qui y participent ciblent les organisations de la société civile, les riches intermédiaires — tels que les magnats de Hong Kong —, les universités, les entreprises, les responsables politiques et les administrations municipales, les médias et même certaines célébrités, ainsi que toute autre institution susceptible d'influencer les relations avec la République populaire de Chine.

Non seulement cette infrastructure organisationnelle peut servir à soutenir l'oppression transnationale, notamment par la surveillance et l'intimidation, mais elle peut également être utilisée pour causer d'autres préjudices, notamment en s'interposant entre les citoyens de pays démocratiques et les gouvernements ou leurs représentants, afin que ceux-ci s'expriment selon la voix du parti ou qu'ils perçoivent la légitimité de leurs électeurs comme étant représentée par ce parti. Le deuxième préjudice réside dans le fait qu'en influençant les responsables politiques et en façonnant leurs discours, ils sapent l'intégrité du processus décisionnel. Enfin, ces groupes peuvent servir à faciliter des opérations de renseignement et le transfert de technologies.

Il s'agit d'un outil polyvalent permettant de créer et d'exercer un pouvoir politique tout en dissimulant l'action du parti. Même si certains éléments du système sont ouverts au public et visibles, l'objectif ultime reste la subversion et le contrôle.

C'est pourquoi toute analyse et toute réflexion à ce sujet devraient partir du PCC et s'étendre à partir de là. Nous connaissons les intentions du parti, et nous savons ce que sont ses organisations. Nous devrions pouvoir mener une réflexion sur ce que cela signifie de faire passer notre engagement avec la Chine par des organisations dont le but est de nous diviser et de nous détruire.

C'est un domaine dans lequel beaucoup d'entre nous font peut-être preuve de naïveté plutôt que de malveillance, mais c'est précisément pour cette raison que nous devons pouvoir en discuter. Nous devons être en mesure de comprendre le fonctionnement de ce parti afin de pouvoir le contrôler et garantir l'intégrité de nos démocraties et de nos gouvernements.

Merci beaucoup de m'accueillir. Je me réjouis de répondre à vos questions.

• (1600)

Le président: Merci.

Je voudrais maintenant inviter M. Sherap Therchin à prendre la parole pendant cinq minutes.

Sherap Therchin (directeur général, Comité Canada Tibet): Merci, monsieur le président et distingués membres du Comité. Je vous suis profondément reconnaissant de m'offrir l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui au sujet de cette question importante qu'est la répression transnationale.

Je fais partie des 20 Canadiens qui ont été sanctionnés par le gouvernement chinois le 21 décembre 2024. Si nous considérons cette sanction comme un honneur et une reconnaissance de notre engagement en faveur des droits de la personne et de la justice, elle s'accompagne néanmoins de conséquences réelles et durables. Le ministère chinois des Affaires étrangères et la quasi-totalité des grands médias d'État chinois nous ont qualifiés de menace pour la sécurité nationale, la souveraineté et le développement de la Chine.

Ces sanctions ne sont pas purement symboliques. Depuis que nous sommes visés par ces sanctions, notre quotidien est devenu plus difficile, plus angoissant et plus contraignant. Je reçois fréquemment des courriels d'hameçonnage. Notre site Web a été infecté par des logiciels malveillants. Nous avons reçu des commentaires menaçants en ligne provenant de comptes anonymes. Nous avons dû installer des réseaux privés virtuels, ou RPV, sur nos téléphones et nos appareils pour assurer une sûreté de base, mais tout cela ralentit les autres applications et nous rappelle constamment que nous vivons sous la menace. Il ne s'agit pas là de préoccupations abs-

traies. Elles affectent notre façon de travailler, de communiquer et de vivre.

Nos voyages à l'étranger sont également devenus de plus en plus compliqués. Nous devons réfléchir mûrement à nos destinations, aux personnes à qui nous nous adressons et aux risques auxquels nous pourrions être confrontés dans des pays favorables à la Chine. Nous devons surveiller nos arrières, nous montrer prudents avec les inconnus et rester constamment sur nos gardes.

Dans le même temps, nous sommes nombreux à nourrir une profonde inquiétude pour nos proches au Tibet ou dans des pays entretenant des liens étroits avec la Chine, sachant que ces sanctions peuvent être utilisées comme une arme à tout moment. Malgré notre détermination à ne pas nous laisser dissuader dans notre combat, cette réalité suscite la peur. Elle restreint indirectement et inconsciemment notre sentiment de liberté et, parfois, même notre courage de nous exprimer aussi ouvertement que nous le ferions autrement.

Le gouvernement canadien nous a apporté son soutien durant cette période difficile en nous témoignant sa solidarité, en écoutant nos préoccupations, en organisant des consultations et en proposant des ateliers sur la sécurité. Nous lui sommes reconnaissants de ce soutien, mais il n'en reste pas moins que le fait d'être sanctionné par l'un des régimes autoritaires les plus puissants au monde, connu pour réduire au silence toute dissidence, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières, bouleverse la vie d'une personne. Malgré tous nos efforts pour rester forts et poursuivre notre travail, nos vies ne sont plus ce qu'elles étaient. Nous devons constamment sécuriser nos outils numériques — comptes courriels, médias sociaux, sites Web — et vivre dans un état de vigilance qu'aucun Canadien ne devrait avoir à accepter.

Pour saisir la véritable portée des sanctions imposées par la Chine, il faut d'abord prendre conscience de la menace plus générale que représente la République populaire de Chine, la RPC. Il ne s'agit pas simplement d'un gouvernement qui n'apprécie pas les critiques. Il s'agit d'un État dont le bilan en matière d'ingérence étrangère, de cyber agressions, de répression transnationale et d'intimidation est bien documenté.

Le rapport final de l'enquête publique sur l'ingérence étrangère a conclu que la RPC est l'acteur le plus actif en matière d'ingérence étrangère visant les institutions démocratiques du Canada. Un rapport récent, intitulé « Évaluation des cybermenaces nationales » du Canada pour 2026, indique que « la République populaire de Chine représente pour le Canada à l'heure actuelle la cybermenace la plus active et la plus sophistiquée ». Il souligne que la RPC « mène des cyberopérations contre les intérêts canadiens » pour servir « de grands objectifs politiques et industriels, dont l'espionnage, le vol de propriété intellectuelle, l'influence malveillante et la répression transnationale ».

Le mépris flagrant de la Chine pour la liberté d'expression ne se limite plus à ses propres citoyens. Il a désormais pris une dimension transnationale. La menace est déjà présente ici, au Canada.

Les Canadiens n'ont pas oublié la détention arbitraire de Michael Kovrig et Michael Spavor pendant près de trois ans. Dans un cas similaire survenu en 2014, que beaucoup d'entre vous ont peut-être oublié, les Canadiens Kevin et Julia Garratt ont été placés en détention après l'arrestation au Canada de Su Bin, ressortissant chinois et détenteur d'une résidence permanente au Canada, pour des accusations liées au vol de technologies militaires américaines sensibles. Par ailleurs, Huseyin Celil, citoyen canadien d'origine ouïghoure, est emprisonné en Chine depuis 2006.

La législation chinoise elle-même permet d'expliquer pourquoi ces risques ne peuvent être écartés. L'article 14 de la loi chinoise sur le renseignement national stipule clairement que les services de renseignement nationaux peuvent « demander aux organes, aux organisations et aux citoyens compétents de leur assurer le soutien, l'aide et la coopération nécessaires ». En d'autres termes, l'obligation d'apporter son aide aux activités de renseignement de l'État est inscrite directement dans la législation chinoise.

Si nous cherchons à diversifier nos échanges commerciaux et nos investissements, nous ne devons pas pour autant laisser les arrestations arbitraires et les sanctions à l'encontre de citoyens canadiens devenir la norme. Ces incidents ne doivent pas être considérés comme des cas isolés. Nous pouvons continuer à œuvrer en faveur d'un renforcement des liens commerciaux avec les pays du monde entier, y compris la Chine, tout en restant fermes sur le respect du droit international et des valeurs démocratiques, sans craindre de représailles ni de répression transnationale.

• (1605)

Tout en poursuivant nos échanges commerciaux, nous devons mettre en place des garde-fous solides, comme l'a indiqué le gouvernement l'année dernière, notamment au moyen de la transparence de la chaîne d'approvisionnement liée à la Chine, d'une mission d'information indépendante et sans restriction en Chine, ainsi que d'un accès réciproque au Tibet et au Turkestan oriental. J'ajoute ici la mention d'un « accès réciproque » en raison de l'annonce selon laquelle les Canadiens souhaitant se rendre en Chine n'ont pas besoin d'un visa. À la suite de cette annonce, certains Canadiens d'origine tibétaine ont acheté des billets et tenté de se rendre au Tibet et en Chine continentale, mais ils ont été renvoyés au Canada sans aucune raison claire.

Merci.

Le président: Merci.

J'aimerais maintenant inviter Mme Zumretay Arkin à prendre la parole pendant cinq minutes.

Zumretay Arkin (vice-présidente, Congrès mondial des Ouïghours): Monsieur le président, honorables membres, je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole.

Je m'appelle Zumretay Arkin. Je suis une militante ouïghoure canadienne et vice-présidente du Congrès mondial des Ouïghours, une organisation internationale qui défend les droits des Ouïghours.

Depuis plus de 20 ans, mon organisation documente la répression transnationale visant les Ouïghours à l'échelle mondiale. La répression transnationale est un phénomène croissant qui vise à réduire au silence les défenseurs des droits de la personne, les journalistes, les universitaires et les communautés de la diaspora. Selon Freedom House, la Chine est le principal auteur de ces pratiques, recourant notamment au harcèlement en ligne, à la coercition par procuration, aux restrictions de mobilité, aux avis rouges d'Interpol, aux logi-

ciels espions, aux poursuites-bâillons et à l'abus des mécanismes d'extradition.

L'une des tactiques les plus cruelles est la politique de prise d'otages familiaux: on détient ou menace des proches afin de réduire au silence des militants à l'étranger. Je souhaite attirer l'attention sur le cas de Huseyin Celil, un citoyen canadien arrêté en Ouzbékistan en 2006 puis extradé vers la Chine en vertu d'un avis rouge d'Interpol, malgré les objections du Canada. Près de 20 ans plus tard, son sort demeure inconnu. Son cas illustre la campagne systématique qui continue de toucher des personnes au Canada aujourd'hui.

Mon expérience personnelle montre que le gouvernement chinois utilise ces tactiques partout. Depuis que j'ai rejoint le Congrès mondial des Ouïghours en septembre 2019, ma famille et moi sommes devenus des cibles visibles. Mes proches à Urumqi subissent un harcèlement constant, malgré la perte de contact avec moi depuis 2017.

En 2024, j'ai reçu des messages anonymes accompagnés d'images laissant entendre que mon oncle était interrogé. J'ai été suivie dans plusieurs pays, y compris dans les locaux des Nations unies à Genève, et filmée par des personnes liées à des entités chinoises. J'ai été la cible de campagnes de diffamation en ligne, d'hypertrucages et de menaces. En 2024, mes collègues et moi avons reçu des menaces de mort lors de notre assemblée générale.

Bien que je sois citoyenne canadienne, je ne me sens en sécurité nulle part. Mon père, lui aussi citoyen canadien, a été détenu et interrogé en 2013 lors d'un séjour à Urumqi, et on a tenté de le contraindre à espionner des militants ouïghours. Lorsque ces faits ont été signalés, aucune mesure n'a été prise.

La répression transnationale ne vise pas uniquement des personnes; elle est en réalité conçue pour frapper des communautés entières. Elle engendre la peur, l'anxiété et l'autocensure, poussant les gens à se retirer de la vie publique et affaiblissant l'action collective. Les tactiques ont évolué afin d'éviter l'attention internationale: intimidation discrète pour empêcher les gens de s'exprimer publiquement, surveillance de figures communautaires et même mobilisation de membres de la communauté pour projeter une image positive de la Chine. La confiance s'effondre de l'intérieur et les communautés en viennent à s'autocensurer.

Le Canada est déjà conscient de cette réalité. La commissaire Marie-Josée Hogue a qualifié la répression transnationale de « véritable fléau » au Canada et a identifié la Chine comme « l'auteur le plus actif d'ingérence étrangère » visant le pays.

Les mesures récentes, notamment la nomination d'un commissaire à la transparence en matière d'influence étrangère, sont importantes, mais elles portent principalement sur les élections et l'ingérence politique, et non sur la réalité vécue par les communautés de la diaspora confrontées à des menaces quotidiennes. Le Canada ne dispose toujours pas d'un mécanisme clair permettant aux victimes de signaler la répression transnationale ou d'obtenir du soutien. Beaucoup se voient refuser de l'aide parce que leur situation ne répond pas aux seuils de sécurité nationale, ce qui les laisse sans protection et accroît leur traumatisme.

À la lumière de ce qui précède, nous exhortons le Sous-comité à prendre les mesures suivantes. Premièrement, élargir le mandat du commissaire à la transparence en matière d'influence étrangère afin qu'il traite explicitement de la répression transnationale visant les communautés de la diaspora. Deuxièmement, inscrire dans la loi une définition claire de la répression transnationale et créer des infractions spécifiques afin d'assurer la responsabilisation des personnes agissant pour le compte de gouvernements étrangers. Troisièmement, mettre en place un mécanisme de signalement sûr, fiable et accessible, distinct des organismes de sécurité nationale, afin que les victimes puissent se manifester sans crainte. Quatrièmement, former les forces de l'ordre et les décideurs à reconnaître et à contrer la répression transnationale, et renforcer les capacités d'enquête. Cinquièmement, améliorer la coordination entre les administrations fédérale, provinciales et municipales afin de mieux protéger les communautés touchées. Sixièmement, élaborer des outils juridiques et diplomatiques, en coordination avec les partenaires internationaux, afin de demander des comptes aux auteurs de ces actes. Enfin, établir un dialogue durable, fondé sur la confiance, avec les communautés concernées.

Les Canadiens d'origine ouïghoure qui sont surveillés, menacés et réduits au silence sont vos électeurs. Le Sous-comité a une occasion déterminante de veiller à ce qu'ils ne soient pas laissés pour compte.

Je vous remercie. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

• (1610)

Le président: Merci.

Nous passons maintenant au premier tour de questions. J'invite M. Majumdar à prendre la parole pour sept minutes.

Shuvaloy Majumdar (Calgary Heritage, PCC): Je remercie tous les témoins de leurs témoignages aujourd'hui sur la répression transnationale. Ils sont très éclairants à bien des égards.

Dans un souci de temps, monsieur Mattis, je vais commencer par vous.

J'aimerais vous donner l'occasion de répondre au sénateur Yuen Pau Woo, qui a qualifié votre récent rapport de la Jamestown Foundation de désinformation, de discours alarmiste et de pure invention. Vous avez averti que plus de 575 organisations au Canada sont liées au Département du travail du Front uni et du Parti communiste chinois. Que pensez-vous du fait qu'un sénateur canadien en fonction refuse de prendre cette menace au sérieux?

Peter Mattis: C'est faire preuve d'une certaine paresse que de ne pas examiner la méthodologie et de ne pas s'intéresser au parti. Comme je l'ai indiqué dans mon témoignage, nous ne reprochions pas aux Canadiens de ne pas comprendre. Nous disions plutôt qu'il faut être en mesure d'examiner la Conférence consultative politique du peuple chinois, le Bureau des affaires des Chinois d'outre-mer, le Département du travail du Front uni et ses entités de soutien, comme l'Association chinoise d'échanges avec l'étranger, l'Association chinoise d'amitié avec l'étranger et toutes les organisations provinciales connexes. Ce ne sont pas des organisations amicales. Elles existent explicitement pour nuire.

Nous devons pouvoir avoir une discussion sur les canaux d'engagement appropriés. Que devons-nous penser d'une organisation dont les dirigeants participent à plusieurs forums mondiaux des médias chinois en République populaire de Chine? Il s'agit de collaborer avec l'appareil de propagande et le système du Front uni afin

d'influencer les publics étrangers sur la manière de comprendre la Chine et de bien raconter l'histoire de la Chine.

Si des citoyens canadiens, américains ou autres occupent des fonctions consultatives ou de représentation officielles au sein de ces organisations du Front uni — encore une fois, un ensemble d'organisations qui cherchent à nous nuire —, il me semble qu'il s'agit d'une question légitime à poser à nos concitoyens dans un État démocratique.

Si nous voulons protéger l'intégrité, nous devons être en mesure d'avoir une discussion fondée sur des faits et sur ces sources. Notre rapport présente une méthodologie claire pour examiner ces questions et y donner suite.

Shuvaloy Majumdar: En complément, vous avez décrit, de façon préoccupante, comment le Département du travail du Front uni déploie une approche en essaim, une approche asymétrique, dans des démocraties comme la nôtre et ailleurs dans le monde. Vous avez comparé cela à une campagne politique permanente, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, qui ne s'arrête jamais et qui cherche constamment des occasions d'agir, le Canada affichant la plus forte densité par habitant d'organisations du Front uni, lesquelles s'en prennent notamment aux Ouïghours, aux Hongkongais et aux pratiquants du Falun Dafa. Au Canada, cette présence par habitant est cinq fois plus élevée qu'aux États-Unis.

Quels risques particuliers cela crée-t-il pour la sécurité nord-américaine? Quelles réformes concrètes recommandez-vous, non seulement pour l'Amérique du Nord, mais aussi pour le monde occidental?

• (1615)

Peter Mattis: Premièrement, je pense que cette expansion, dans la mesure où elle est ouverte et accessible, est le résultat d'une absence de réaction directe. Si l'on remonte au controversé projet Sidewinder dans les années 1990, il s'agissait d'un exercice spéculatif, d'une impression que quelque chose pourrait se produire. Ce que montre le rapport réalisé plus tôt cette année par Cheryl Yu, c'est ce qui se produit lorsqu'il n'y a pas de réaction, lorsqu'il n'y a ni enquêtes ni discussions sur ce qui se passe.

De nombreux journalistes canadiens ont parlé de ce qui s'est produit à Richmond, à Vancouver et à Toronto, la façon dont le parti et le crime se rejoignent. Premièrement, il faut s'assurer que les médias disposent des moyens nécessaires pour mener des recherches et examiner ces questions, car certains aspects ne peuvent être traités que par des organisations journalistiques, qui sont les seules à pouvoir offrir une analyse crédible.

Deuxièmement, il faut développer l'expertise au sein des entreprises, des universités, du monde politique et de l'administration publique, car comment peut-on reconnaître qu'une organisation obscure... Disons que l'Association des échanges des Chinois d'outre-mer du Guangdong exerce des activités dans votre circonscription. Pourquoi sauriez-vous qu'il s'agit d'un problème? Il devrait exister des ressources permettant de le savoir. C'est le type de soutien que le SCRS et la GRC devraient être en mesure d'offrir.

Avec la mise en place du registre des agents d'influence étrangère, il faut également réfléchir à la manière dont ce régime sera appliqué et aux conséquences qui en découleront. Sans conséquences, Pékin ne court absolument aucun risque en poursuivant ses activités.

Shuvaloy Majumdar: Je vous remercie de votre témoignage aujourd'hui.

Monsieur Kolga, je suis heureux de vous revoir, vous qui êtes un ami et un ancien collègue à l'Institut Macdonald-Laurier. Je vous remercie de votre courage, vous qui témoignez de ce que vous avez subi pendant plus d'une décennie dans votre défense des droits de la personne. Vous et votre famille faites preuve d'un courage remarquable.

Permettez-moi de vous interroger sur le projet de loi C-219, un projet de loi d'initiative parlementaire présenté par James Bezan concernant la lutte contre la répression transnationale au Canada. J'ai l'honneur d'en être coparrain avec lui.

Selon vous, en quoi ce projet de loi contribuerait-il à améliorer la réponse du gouvernement fédéral aux problèmes que vous avez décrits en lien avec la menace de répression transnationale?

Marcus Kolga: Merci pour cette question très importante.

J'ai eu l'honneur de diriger la campagne Magnitski à ses débuts en 2012. Elle s'est conclue en 2018. Elle a permis de mettre en place le premier outil clé pour dissuader la répression transnationale, soit la responsabilisation des auteurs. Je ne crois pas que nous ayons utilisé cet outil de manière suffisamment efficace pour assurer un effet dissuasif.

L'autre problème est qu'il manque certains outils. Le projet de loi d'initiative parlementaire de James Bezan apporte de nouvelles modifications très importantes à notre régime de sanctions existant. Il comprend, comme plusieurs témoins l'ont demandé, une définition claire de la répression transnationale. Il s'agit de la première mesure législative canadienne à offrir une définition aussi claire. Il prévoit également, et c'est très important, des interdictions de visa pour les membres de la famille immédiate des auteurs, ainsi que des mesures visant à renforcer considérablement l'application de notre régime de sanctions.

Permettez-moi de rappeler brièvement que la répression transnationale n'est pas une question partisane, pas plus que les solutions à y apporter. L'intégrité de notre démocratie et la défense du droit des Canadiens de s'exprimer sans crainte de menaces, de harcèlement ou d'intimidation ne sont pas des enjeux partisans ou secondaires. Ils concernent l'ensemble d'entre nous, y compris, comme nous le savons très bien, les personnes qui siègent à la Chambre des communes.

J'invite tous les membres de ce comité à retourner auprès de leur caucus et à encourager leurs collègues députés à appuyer le projet de loi C-219 afin de tenir les auteurs de ces actes responsables.

• (1620)

Le président: Merci, monsieur Majumdar.

Je voudrais maintenant inviter M. Zuberi à prendre la parole pour sept minutes.

Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Je tiens à remercier les témoins de leur présence ainsi que de leur courage et de leurs témoignages. Merci de demeurer résilients malgré les défis personnels auxquels vous faites face, ainsi que ceux qui touchent votre entourage.

Je voudrais commencer avec Mme Cheung et Mme Wollensak.

Je sais que vous êtes confrontées à la répression transnationale depuis plusieurs décennies. Avez-vous observé une évolution dans

les formes de répression auxquelles vous faites face au fil du temps, ou une évolution depuis que vous êtes engagées dans ce travail?

Maria Cheung: Oui, nous avons observé cette évolution au cours des 27 dernières années.

Au début, il s'agissait de consulats chinois, de représentants d'ambassades qui diffusaient de la désinformation et de la propagande haineuse contre le Falun Gong lors de forums et auprès du public. Ils en assuraient eux-mêmes la diffusion. Au cours des 15 à 20 dernières années, nous avons vu de plus en plus d'intermédiaires au Canada agir pour le compte des consulats.

Plus récemment, les menaces à la bombe sont devenues extrêmement préoccupantes. Il s'agit d'un enjeu international, puisque Shen Yun se produit chaque année dans 200 villes à travers le monde. Aujourd'hui, les menaces à la bombe sont devenues une réalité quotidienne. Partout où Shen Yun se produit, ces menaces apparaissent.

Au Canada, si nous annulons des spectacles sans comprendre les phénomènes d'ingérence étrangère et de répression transnationale, c'est un signal très dangereux. Nous nous inclinons devant le régime communiste, qui peut alors nous réduire au silence. Il est très important que le Canada se tienne debout.

Sameer Zuberi: Effectivement, le point que vous soulevez, à savoir l'évolution de la situation au fil du temps, est important.

Monsieur Therchin, vous avez mentionné le rôle de la technologie. J'imagine que cela fait partie de l'évolution de la répression que vous avez vécue ou observée. Souhaitez-vous répondre à la question et développer l'aspect technologique de la répression que vous constatez dans votre communauté?

Sherap Therchin: Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration liminaire, certaines des menaces que nous avons reçues immédiatement après l'imposition de sanctions provenaient de comptes Twitter. Elles appelaient à notre assassinat. J'ai immédiatement pris une capture d'écran, sachant qu'elles pourraient être supprimées, puisqu'elles provenaient d'un faux compte, ce qui a effectivement été le cas.

Il existe également un site Web non vérifié appelé The Canada Files, qui compile des informations sur les Tibétains qui s'expriment sur les questions de droits de la personne, nous qualifiant de « mandataires étrangers », ce qui est pour le moins ironique. Notre site Web, Tibet.ca, a été mis hors ligne l'an dernier, seulement trois jours avant le 10 mars, qui marque la journée annuelle du soulèvement tibétain. Il nous a fallu beaucoup de temps, soit deux mois, pour le remettre en ligne.

De même...

Sameer Zuberi: Avez-vous signalé ces incidents aux autorités canadiennes? Si oui, quelles mesures ont été prises, le cas échéant?

Sherap Therchin: Oui, nous avons informé notre personne-ressource à Affaires mondiales.

Sameer Zuberi: Qu'en est-il des services policiers ou des organismes de sécurité? Avez-vous fait un signalement auprès d'eux?

Sherap Therchin: Nous avons fait un signalement dans la mesure où nous avons participé à quelques ateliers sur la sécurité; nous avons donc abordé ces questions.

Sameer Zuberi: Mais en ce qui concerne la réponse à ces menaces ou au ciblage de votre site Web, par exemple, savez-vous si des mesures ont été prises par les autorités pour enquêter ou pour prévenir de tels incidents à l'avenir?

Sherap Therchin: Pas pour l'instant.

Sameer Zuberi: Je comprends que les enquêtes ne sont pas toujours rendues publiques, et il se peut que vous ne soyez pas informé si c'est le cas, mais, à votre connaissance, ce n'est pas le cas.

• (1625)

Sherap Therchin: Le fait que des ateliers de consultation soient toujours offerts me laisse croire qu'il s'agit d'un processus continu d'étude et d'évaluation de la menace que nous avons reçue.

Sameer Zuberi: Je comprends.

Madame Arkin, souhaitez-vous ajouter quelque chose à la question que je vous ai posée concernant l'évolution de la répression et de l'ingérence étrangères?

Zumretay Arkin: Oui, merci.

Je pense qu'il y a clairement une évolution, car il y a encore 20 ans, la répression transnationale visait principalement des défenseurs des droits de la personne très actifs. Toutefois, ces dernières années, nous avons constaté qu'elle touche désormais la vie de Ouïghours ordinaires partout dans le monde, même ceux qui ne sont pas engagés sur les plans politique ou culturel. C'est presque une façon de les empêcher de participer à la vie publique.

Même les milieux culturels ont été touchés. Par exemple, en Allemagne, où je réside actuellement, nous avons constaté que, lors de nos événements culturels et politiques, au cours des deux ou trois dernières années, particulièrement depuis l'instauration de l'exemption de visa pour la Chine, les gens ne se présentent plus. Lors de manifestations, alors que nous rassemblerions auparavant au moins 200 personnes, il est maintenant exceptionnel d'en réunir 30. Même dans le cadre d'initiatives culturelles, comme les écoles de langue ou de danse, les participants ne sont plus disposés à prendre ce risque. Cela s'explique par le fait que le gouvernement chinois est devenu, d'une certaine manière, plus sophistiqué dans son approche, mais aussi plus subtil. Il existe désormais une zone grise.

Sameer Zuberi: Vous avez mentionné que vous résidez en Allemagne. En Europe, existe-t-il des réponses positives particulières de la part des gouvernements dont le Canada pourrait s'inspirer?

Zumretay Arkin: Oui. Certains gouvernements européens prennent cette question très au sérieux. Par exemple, en Allemagne, certaines initiatives ont été mises en place, notamment la création d'une unité spécialisée dans la répression transnationale. Le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Intérieur collaborent pour offrir une ligne d'assistance aux victimes de répression transnationale. Cette ligne est maintenant accessible aux victimes. C'est une excellente initiative. Bien sûr, les organisations de la société civile sont également présentes et travaillent en étroite collaboration avec les autorités.

L'an dernier, en Suisse, un premier rapport a été consacré spécifiquement à la répression transnationale visant les communautés ouïghoure et tibétaine. Cela a permis de sensibiliser différents ministères et a donné lieu à diverses consultations.

Je reviens tout juste de Belgique, où j'ai rencontré le Service européen pour l'action extérieure ainsi que le ministère belge des Affaires étrangères. Eux aussi prennent cette question très au sérieux. Elle est également soulevée au niveau des Nations unies.

Le président: Merci, monsieur Zuberi.

[Français]

J'invite M. Brunelle-Duceppe à prendre la parole pour sept minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins qui sont des nôtres aujourd'hui pour cette importante étude.

Madame Arkin, tout d'abord, je dois dire que je suis très heureux que vous soyez ici aujourd'hui. Nous nous connaissons bien.

Nous entendons souvent des témoignages des membres de la diaspora ouïghoure dire qu'ils subissent des pressions, de la surveillance ou des menaces envers leurs proches qui sont restés au Turkestan oriental, c'est-à-dire au Xinjiang. Vous en avez parlé. Vous-même, vous êtes un exemple patent.

Là, vous venez de nous parler de certains pays qui ont l'air de prendre très sérieusement à bras-le-corps le dossier de la répression transnationale.

Selon vous, les autorités canadiennes prennent-elles suffisamment au sérieux ce problème?

Zumretay Arkin: Je pense que les autorités canadiennes prennent au sérieux ce problème, sinon nous ne serions pas ici. Je crois cependant que les mécanismes qui existent en ce moment servent davantage à informer le public et les différentes autorités au sein du pays.

Ici, au Parlement, les députés font un travail extraordinaire pour reconnaître qu'il s'agit non seulement d'un enjeu de sécurité nationale, mais aussi d'un problème qui touche la vie quotidienne des activistes et des défenseurs des droits de la personne comme notre organisation. Par contre, aucune action concrète n'est posée. On en parle de plus en plus dans des comités comme celui-ci, dans des réunions ou ailleurs au Parlement, mais ça reste encore très basique.

On a vraiment besoin de passer à l'action, de faciliter le transfert d'informations et, par exemple, d'ouvrir des lignes d'assistance téléphonique pour les victimes. Quand les victimes appellent la police, par exemple, il faut que la police sache comment répondre à ces menaces, qui sont très sérieuses. En fait, nous subissons ces menaces constantes dans notre vie quotidienne, ce qui a des répercussions énormes tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel. C'est bien que les autorités organisent des ateliers, mais nous avons besoin d'en faire plus.

Par ailleurs, le Canada a besoin de travailler avec ses partenaires à l'international, de manière multilatérale, notamment à l'Organisation des Nations unies, à Genève et à New York, pour vraiment passer à l'action.

Les mesures proposées dans le projet de loi C-219 sont des mesures très concrètes, et je pense que ça nous aiderait beaucoup à combattre la répression transnationale.

• (1630)

Alexis Brunelle-Duceppe: Effectivement, il y a beaucoup de mots et de volonté, mais, comme vous l'avez dit, on le voit peut-être moins sur le plancher des vaches, comme on dit.

Une de vos recommandations est qu'il y ait plus de formation au sein des forces policières, mais j'imagine que vous parlez aussi de formation au sein des autorités juridiques.

Est-ce que ça s'est fait ailleurs? Sinon, comment cette recommandation pourrait-elle être mise en œuvre, selon vous?

Zumretay Arkin: Sur le plan juridique, c'est très long comme processus. Par exemple, au Canada, ces actes explicites sont inclus dans le Code criminel. Par contre, pour ce qui est des actes de surveillance des membres de notre famille en Chine ou dans le Turkes-tan oriental, c'est encore très flou. C'est difficile aussi pour les autorités des pays de légiférer en la matière.

Il y a toutefois une volonté réelle de définir la répression transnationale. Je pense qu'on peut commencer par ça. En Allemagne, beaucoup d'efforts ont été mis là-dedans, notamment par le ministère des Affaires étrangères, mais aussi par d'autres ministères concernés.

Alexis Brunelle-Duceppe: Il y a un certain rapprochement présentement entre le gouvernement Carney et les autorités chinoises. Ce n'est pas que nous soyons contre les réchauffements diplomatiques, mais il faut comprendre avec quoi ça vient. Souvent, la nature même des relations diplomatiques, c'est d'être capable d'aborder des dossiers épineux, sensibles ou délicats.

Le Bloc québécois propose aussi le projet de loi C-251, qui porte sur le travail forcé. Ne croyez-vous pas que, si nous adoptions ce projet de loi, ce serait aussi une façon d'envoyer un message aux autorités chinoises pour leur dire que le Canada est sérieux? Nous pourrions également mettre en avant la motion M-62, qui avait été déposée par mon ami M. Zuberi. J'ai l'impression que, si nous envoyions déjà un message plus sérieux au sujet de la répression transnationale, ce serait un avantage pour le Canada envers la Chine.

Zumretay Arkin: Absolument. Je pense que le projet de loi C-251 nous aiderait. Ce serait une action très concrète.

Récemment, on a vu des députés de la Chambre des communes minimiser les violations flagrantes des droits de la personne, notamment le travail forcé des Ouïghours, qui se passent non seulement dans la région ouïghoure, mais partout en Chine.

Alexis Brunelle-Duceppe: On parle de Michael Ma, n'est-ce pas?

Zumretay Arkin: C'est exact.

Que ce soit à Shenzhen ou ailleurs, c'est vraiment un système de travail forcé qui est systématique et imposé par l'État. Il n'est donc pas mis en place par les entreprises chinoises, mais vraiment par l'État. Alors, ce projet de loi serait une action concrète.

Il y a aussi la motion M-62, bien sûr, qui a été l'une des actions les plus réussies. M. Zuberi, qui est ici, et d'autres députés ont beaucoup travaillé là-dessus, et on en voit déjà le résultat. Par contre, les Ouïghours qui sont venus par l'entremise du programme dont il est question dans cette motion sont encore en danger. Ils reçoivent des coups de fil et sont harcelés de manière constante. Alors, le travail n'est pas fini. Il faut le continuer, et on a besoin de l'aide des autorités canadiennes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Je voudrais prendre les 40 secondes qu'il me reste pour parler de l'entente qui a été conclue pour permettre l'entrée de voitures électriques chinoises sur le territoire.

Si on mettait en application le projet de loi C-251 pour contrer le travail forcé, ces véhicules réussiraient-ils à entrer sur le territoire canadien?

• (1635)

Zumretay Arkin: C'est une très bonne question. Je ne le sais pas, mais je pense que, selon ce projet de loi, le fardeau de la preuve incomberait à l'importateur. Alors, ça nous aiderait à bloquer ces produits. Comme on l'a vu aux États-Unis, quand le fardeau de la preuve est renversé, ça contribue à bloquer ces produits qui entrent sans cesse dans le marché. On encourage aussi l'Union européenne à faire de même. C'est difficile, mais ce serait un bon début.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci.

Le président: Merci.

J'invite maintenant Mme Vandembeld à prendre la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Anita Vandembeld (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à me joindre aux remerciements adressés à chacun d'entre vous pour votre courage et pour votre détermination à vous exprimer malgré les intimidations auxquelles vous faites face. Je crois parler au nom de tous les membres du Comité en disant que nous vous sommes très reconnaissants pour vos témoignages et votre engagement, et que nous appuyons pleinement votre travail.

Je suis très heureuse de revoir certains d'entre vous au Comité. Notre comité a beaucoup travaillé sur ces questions.

Je souhaiterais commencer par l'Association Falun Dafa.

Vous avez utilisé un terme, et j'ai remarqué que d'autres l'ont également employé. Pourriez-vous nous en dire davantage? Je vous inviterai ensuite, au besoin, à élargir la discussion. Vous avez parlé d'une campagne « coordonnée ». M. Kolga a utilisé le même terme. Or, ce terme peut avoir différentes significations selon les personnes.

Concrètement, à quoi cela correspond-il? Qui coordonne ces activités et comment s'y prennent-ils?

Grace Wollensak: Merci pour votre question. Il est important de comprendre le fonctionnement du régime communiste chinois.

Par « coordonnée », on entend que tout provient toujours du sommet. Cela vient de Xi Jinping et des plus hauts échelons des dirigeants du ministère de la Sécurité publique et du ministère de la Sécurité d'État. Des directives sont émises. Il est ordonné que ces actions soient menées à l'échelle mondiale, de sorte que tous les pays agissent de la même manière. Ce qui se passe au Canada à l'égard du Falun Gong se produit également dans d'autres pays.

Au cours des dernières années, nous avons observé une nette intensification, car Xi Jinping a donné un ordre en 2022. Il a déclaré que la lutte mondiale contre le Falun Gong avait échoué jusqu'à présent. Il a lancé une nouvelle campagne et ordonné à tous les ministères de lutter contre le Falun Gong à l'étranger. Il existe un bureau conjoint en Amérique du Nord, ainsi qu'un nouveau bureau chargé spécifiquement de s'attaquer au Falun Gong. Cela inclut la guerre de l'opinion publique, la guerre juridique et les menaces à la bombe. Tout cela se produit à l'échelle mondiale.

Par ailleurs, des milliers de comptes sur les médias sociaux diffusent la propagande du Parti communiste chinois contre le Falun Gong dans le monde entier. On peut constater qu'ils agissent de manière coordonnée.

Les menaces à la bombe suivent le même schéma. Elles sont même envoyées dans différentes langues. La menace envoyée au Canada était rédigée dans différentes langues, dont le tchèque, le français et le chinois, mais provenait de la même personne. La personne qui a envoyé une menace visant à faire annuler une représentation au Four Seasons Centre de Toronto a envoyé la même menace à Vancouver, où la représentation a toutefois été maintenue. Elle l'a également envoyée dans d'autres pays, comme la France, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Danemark. Une menace visant le Canada, qui mentionnait le premier ministre et tous les hauts dirigeants du Parlement, a été envoyée simultanément à six chefs d'État. L'Australie, le Danemark et d'autres pays ont reçu exactement le même message de menace au même moment, le même jour et de la part du même expéditeur.

Nous voyons un schéma se dessiner. Il s'agit d'une action étatique. Il ne peut s'agir d'incidents individuels ou isolés.

• (1640)

Anita Vandenbeld: Merci beaucoup. Nous constatons que cela se produit à l'échelle mondiale.

J'aimerais entendre Mme Arkin et M. Therchin.

C'est une question similaire, madame Arkin. Vous avez beaucoup parlé de la surveillance dont vous et d'autres personnes faites l'objet. Nous observons une campagne coordonnée à l'échelle mondiale et un tel niveau de surveillance. Où vont toutes ces données de surveillance et qu'en fait-on?

Je vais commencer par Mme Arkin. Si nous avons le temps, je donnerai ensuite la parole à M. Therchin.

Zumretay Arkin: Toutes ces données sont transmises à Pékin, au plus haut niveau, comme l'a indiqué ma collègue.

La surveillance est à la fois physique et numérique. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration, j'ai été surveillée dans les locaux des Nations unies, et ces activités sont menées par des diplomates chinois. Nous avons signalé ces faits au bureau des représentations des Nations unies. Ils en ont pris note. Très peu de mesures ont été prises à ce niveau, mais je pense que la situation est en train d'évoluer.

Sur le plan numérique, tout ce qui est en ligne, soit l'ensemble des informations et des personnes avec lesquelles nous communiquons, fait l'objet d'une surveillance par l'entremise de proches et de personnes appartenant à nos réseaux. Par exemple, au cours des dernières années, nous avons constaté l'infiltration d'informatiques dans nos communautés. Il s'agit parfois d'Ouïghours, de Tibétains ou de Hongkongais. Vous pouvez imaginer le niveau d'anxiété et de peur dans lequel vivent les membres de nos communautés. Parfois, on ne sait pas. Il arrive que ce soient les personnes les plus proches de vous qui surveillent et infiltrent vos réseaux.

Le président: Merci, madame Vandenbeld.

J'invite maintenant Mme Tamara Kronis à prendre la parole pour cinq minutes.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens vraiment à remercier les témoins d'être ici, surtout compte tenu du nombre important d'entre vous qui font l'objet de sanctions de la part de divers pays. En venant témoigner, vous prenez un risque et vous aggravez vos relations avec ces gouvernements.

Traditionnellement, la répression transnationale consistait pour un État à cibler ses propres citoyens vivant à l'étranger. De plus en plus, nous observons des efforts plus larges de la part de ces gouvernements visant à nuire aux institutions, aux débats publics et aux gouvernements des pays qui accueillent des défenseurs des droits de la personne, afin de rendre ces environnements de moins en moins propices à ce type d'engagement.

Monsieur Kolga, je voudrais commencer par vous.

Pouvez-vous nous parler du lien entre la répression transnationale et l'ingérence étrangère?

Marcus Kolga: Bien sûr.

Du côté de la Russie, ce phénomène n'a rien de nouveau. Il existe depuis environ 100 ans. Après la Seconde Guerre mondiale, notamment, la Russie soviétique s'en prenait à tous les critiques du régime. Il s'agissait principalement de communautés contraintes de fuir, qu'il s'agisse d'Ukrainiens, de Baltes, de Polonais ou d'autres groupes.

Toute personne critique des pratiques coloniales et néo-impérialistes de la Russie soviétique était souvent qualifiée de fasciste ou de néonazie. Cela visait toutes les personnes, depuis celles qui avaient fui jusqu'aux enfants de ces réfugiés, y compris moi. L'utilisation de ces termes avait pour objectif de les réduire au silence, de les discréditer et de les déshumaniser. Il s'agit d'une tactique qui a été modernisée au cours des 20 dernières années par le gouvernement russe.

Tamara Kronis: Bien sûr, nous connaissons ce phénomène dans le contexte de la guerre froide, mais nous le connaissons moins en ce qui concerne la Chine et les pratiques actuelles de ce pays qui reprennent certains des concepts utilisés autrefois par la Russie dans le contexte canadien.

Je voudrais maintenant m'adresser à Mme Arkin.

Au moins trois d'entre vous ont personnellement fait l'objet de sanctions de la part du gouvernement chinois. Lorsque vous entendez dire que le travail forcé en Chine ne serait que du oui-dire, comment cela s'inscrit-il, selon vous, dans le cadre de la répression transnationale, qui vise à rendre le Canada moins accueillant pour les défenseurs des droits de la personne qui dénoncent les pratiques de la Chine? Comment réagissez-vous à cela, compte tenu de votre expérience? Pensez-vous que le fait de balayer ces préoccupations du revers de la main comme de simples rumeurs risque de minimiser des preuves crédibles et de décourager les victimes, les témoins et les militants de poursuivre leur travail?

• (1645)

Zumretay Arkin: Absolument. Je pense que cela minimise la gravité des abus, surtout dans un contexte où le gouvernement chinois refuse systématiquement l'accès aux experts internationaux, y compris aux experts des Nations unies. Le dernier rapporteur spécial des Nations unies à s'être rendu en Chine était Manfred Nowak, rapporteur spécial sur la torture, en 2009. Depuis, aucun accès significatif n'a été accordé, à l'exception d'un rapporteur spécial l'an dernier, chargé des mesures coercitives unilatérales, qui a essentiellement déclaré que les sanctions contre la Chine nuisaient à l'économie et au développement du pays. Nous avons vivement critiqué cette position.

Aucun accès significatif n'a non plus été accordé à la haute-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet Jeria, en 2022. Cela contribue à minimiser considérablement la situation.

Tamara Kronis: Monsieur Therchin, compte tenu des menaces auxquelles vous avez été confronté, pensez-vous que les efforts visant à accroître les échanges commerciaux avec la Chine, notamment en ce qui concerne les questions liées aux véhicules électriques évoquées par mon collègue et d'autres initiatives, envoient un message à ces régimes selon lequel leurs actions visant à réduire au silence les voix qui dénoncent les violations des droits de la personne sont efficaces et devraient se poursuivre? Qu'est-ce que cela signifie pour vous? Qu'est-ce que cela signifie pour votre sécurité personnelle?

Sherap Therchin: La Chine utilise depuis longtemps le commerce à son avantage pour exercer des pressions sur toute personne qui s'exprime sur les questions tibétaines et les droits de la personne. Nous pouvons tirer des leçons des États-Unis. Pendant des décennies, ils ont entretenu des relations commerciales étroites et interconnectées avec la Chine, et celle-ci a fini par en tirer avantage.

Nous devons faire preuve d'une grande prudence. Je ne dis pas qu'il ne faut pas diversifier les échanges commerciaux ni interagir avec la Chine, mais, si nous le faisons, nous devons établir des garde-fous très solides. Nous devons comprendre qu'il s'agit d'un régime capable de faire preuve d'une grande brutalité.

Un collègue a parlé du Front uni, mais nous n'avons pas encore abordé le fait que la Chine dispose d'un appareil de renseignement, le MSS, qui compte trois fois plus d'agents que la CIA. Cet organisme est utilisé pour surveiller les gens.

Suis-je favorable au développement des échanges commerciaux avec la Chine? Pas vraiment, en tant que Canadien d'origine tibétaine, mais je comprends également la nécessité pour le Canada de diversifier ses échanges. Je mettrais donc l'accent sur l'établissement de garde-fous, ce que la Chine percevrait comme une mesure visant à limiter sa capacité de coercition.

Tamara Kronis: Merci beaucoup.

Monsieur Kolga, avez-vous quelque chose à ajouter?

Marcus Kolga: Je suis tout à fait d'accord. Nous devons comprendre que le gouvernement canadien tente de diversifier les échanges commerciaux, mais en même temps, nous devrions pouvoir dénoncer les violations des droits de la personne et défendre les 20 Canadiens qui ont été inscrits sur la liste des personnes sanctionnées par la Chine. Je n'ai rien entendu à ce sujet lorsque le premier ministre était à Pékin. Je sais que beaucoup d'entre nous ont constaté avec dépit qu'on n'a pas du tout parlé de notre situation lors de ce voyage.

[Français]

Le président: Merci, madame Kronis.

J'invite M. Brunelle-Duceppe à prendre la parole pour cinq minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Je vais rebondir un peu là-dessus, monsieur Kolga. Il y a quelques membres de ce sous-comité, dont moi-même, qui font l'objet de sanctions de la Chine et de la Russie. Nous avons donc des choses en commun.

Le réchauffement des relations diplomatiques avec la Chine, c'est une chose, mais n'est-ce pas la nature même des relations diplomatiques que d'être en mesure d'aborder des sujets délicats et sensibles? Le Canada, en se vantant de réchauffer les relations diplomatiques avec la Chine, n'a-t-il pas le devoir d'aborder ces questions?

[Traduction]

Marcus Kolga: Je crois que nous avons des outils diplomatiques en place pour tenir responsables les auteurs de violations des droits de la personne, surtout les violations massives. Je ne pense pas que le Canada, avec ces outils en place... Nous les avons utilisés de façon très efficace pour les crimes commis par la Russie contre l'Ukraine, contre la répression interne à laquelle se livre le régime en Russie et aussi contre le régime au Bélarus, qui s'est livré à une répression massive du peuple biélorusse après 2020.

Nous n'avons pas été aussi efficaces pour les utiliser contre le régime chinois qui commet des violations massives des droits de la personne, et je pense que c'est le premier outil dont nous disposons. Nous devrions l'utiliser pour montrer au gouvernement chinois que nous ne tolérerons pas ce genre d'abus et que nous sommes solidaires des victimes.

Au rythme actuel, nous avons très peu de représentants chinois sur la liste des personnes sanctionnées, et si nous parlons d'outils diplomatiques, c'est le premier que nous devrions utiliser, et nous devrions l'utiliser plus efficacement.

• (1650)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Le Parlement canadien, en 2021, a reconnu le génocide des Ouïghours. Ce n'est quand même pas rien. Pourtant, comme vous l'avez dit, on est beaucoup moins sérieux avec la Chine qu'on l'est avec la Russie, par exemple.

Monsieur Therchin, le cas du 11^e panchen-lama, qui est disparu depuis des décennies, est souvent cité comme un symbole de répression au Tibet. En quoi cette situation peut-elle avoir des répercussions sur la diaspora tibétaine aujourd'hui, notamment sous la forme d'oppression, d'intimidation à l'étranger et d'autocensure?

On sait que le dalaï-lama actuel ne sera pas là pour l'éternité. Il y a donc une préoccupation en ce qui concerne le prochain dalaï-lama. J'aimerais entendre votre avis là-dessus. Y a-t-il un lien? La répression transnationale peut-elle s'amplifier, présentement, à cause de cette situation-là?

[Traduction]

Sherap Therchin: La détention du panchen-lama à l'âge de six ans est directement liée au plan à long terme de la Chine visant à faire main-basse sur le bouddhisme tibétain et à le contrôler par son influence dans la succession de Sa Sainteté le dalaï-lama. Il a 90 ans, et la Chine a déjà affirmé qu'elle aurait le droit de nommer le prochain dalaï-lama.

Le dalaï-lama est un citoyen canadien honoraire, et j'ai fait valoir dans le passé, devant un autre comité, que le gouvernement chinois ne devrait pas utiliser le sol canadien pour répandre de la désinformation sur sa revendication des droits religieux du peuple tibétain, y compris le dalaï-lama. En 2018, un délégué chinois prétendant représenter la Région autonome du Tibet est venu témoigner devant le Comité des affaires étrangères sur de nombreuses questions, et notamment sur le panchen-lama. Un des témoins a dit que le panchen-lama se portait bien et qu'il ne voulait pas être dérangé, mais personne ne l'a vu ni entendu depuis plus de 30 ans.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci infiniment.

Madame Arkin, puisqu'on vient de parler de citoyenneté canadienne, ça m'amène à parler du cas d'Huseyin Celil.

Pouvez-vous exposer le dossier de M. Celil devant le Sous-comité? N'est-ce pas là un exemple parfait de répression transnationale?

Zumretay Arkin: Absolument. Comme je l'ai mentionné dans ma présentation, c'est l'exemple parfait. Nous sommes vraiment déçus parce que nous n'avons pas eu de confirmation que le premier ministre avait mentionné ce dossier publiquement lors de sa visite à Pékin. Ce cas est un exemple évident de répression transnationale. On sait que les deux Michael ont été libérés, mais, dans ce cas-ci, le même effort n'a pas été démontré par les autorités.

Alexis Brunelle-Duceppe: C'est exactement là que je m'en allais. Les deux Michael sont des citoyens canadiens. M. Celil est un citoyen canadien, mais il a obtenu sa citoyenneté canadienne après sa naissance. Est-ce qu'il n'y a pas une espèce de deuxième classe de citoyens canadiens? Si on compare le cas de M. Celil avec celui des deux Michael, on voit que les efforts déployés par la diplomatie canadienne, que ce soit actuellement ou par le passé, n'ont pas du tout été les mêmes. Ils ont pourtant les mêmes droits, comme citoyens canadiens. Seulement, une de ces personnes a obtenu sa citoyenneté après sa naissance, alors que les deux autres sont des citoyens canadiens de naissance.

N'y a-t-il pas là un paradoxe?

Zumretay Arkin: Effectivement, il y a un paradoxe. Je ne dis pas que les autorités canadiennes n'ont pas essayé, mais je pense que plus d'efforts sont nécessaires. Il n'y a pas eu de visite consulaire depuis sa disparition. C'est une chose très basique que nous recommandons, et nous exhortons le gouvernement à mentionner son cas dans tous ses échanges bilatéraux et multilatéraux avec Pékin. Le cas des deux Michael a été très médiatisé, mais ça n'a pas été le cas pour Huseyin Celil. Sa famille, ici, attend encore de ses nouvelles. Ça fait 20 ans. Je pense que le Canada pourrait en faire plus, notamment en faisant appel à ses partenaires internationaux pour avoir de ses nouvelles.

• (1655)

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci.

Le président: Merci.

Maintenant, j'invite M. Zuberi à prendre la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Sameer Zuberi: Merci.

J'aimerais commencer par vous, monsieur Mattis. Nous avons entendu des témoignages sur l'évolution de la répression transnationale. Nous avons entendu dire qu'à un moment donné, elle était me-

née par des fonctionnaires, et que plus tard, cela avait été transféré aux organisations. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet, compte tenu de votre expérience, et pouvez-vous nous dire un mot de la situation actuelle?

Peter Mattis: Il y a eu une expansion constante du travail du Front commun. On pourrait dire qu'au début, il s'agissait de mobiliser la diaspora. On pourrait dire qu'il s'agissait de cibler quelques personnes ou de contrôler les allers-retours, mais cela devient de plus en plus un effort de mobilisation. On peut donc observer que les groupes sont mobilisés autour des politiciens canadiens. C'était le cas pendant la pandémie de COVID, par exemple, pour avoir accès à l'équipement de protection individuelle et faciliter son transfert, comme cela s'est produit au Québec. Il y a tous ces efforts faits dans le but d'exercer un contrôle.

Prenez les Instituts Confucius sur les campus universitaires. Je n'ai jamais été convaincu qu'il s'agissait d'une menace d'espionnage ou de propagande, mais plutôt que l'université se retrouve coincée dans une sorte de relation avec la Chine. Une personne qui a été promue parce qu'elle a établi cette relation a maintenant un intérêt dans celle-ci et est de plus en plus intégrée dans le processus décisionnel de l'université. Les intérêts créés par l'Institut Confucius, par ce système du Front commun, sont pris en considération lorsque des choix s'offrent à cette université et qu'une réflexion est menée, alors même que le Parti communiste chinois considère que la liberté universitaire est fondamentalement contraire à ses valeurs et à sa vision de la société.

Sameer Zuberi: Comment pouvons-nous faire la différence entre être conscient de cette situation et ne pas tomber dans la discrimination en allant au-delà de la vigilance et des interventions appropriées? À votre avis, comment peut-on s'y prendre?

Peter Mattis: Tout d'abord, il faut reconnaître, comme certains des témoins précédents l'ont fait remarquer, que nous faisons de la discrimination. Nous traitons des personnes qui ont été victimes, dans certains cas, d'actes criminels commis contre elles par un gouvernement étranger sur notre territoire, comme des citoyens de seconde zone qui ne méritent pas la pleine confiance et la protection de nos lois. Souvenons-nous de cette discrimination qui existe déjà.

Deuxièmement, nous devons avoir des lois claires sur ce qui est juste et ce qui ne l'est pas. Lorsque c'est illégal, nos services de renseignement et de police ont la responsabilité d'enquêter, d'intervenir et de faire en sorte que le comportement en question ne soit pas toléré et qu'il y ait des conséquences directes.

Pour ce qui est du reste, être citoyen dans une démocratie, c'est pouvoir avoir ce débat, et cela veut dire qu'il faut l'informer. Pourquoi n'est-ce pas approprié, si vous êtes membre de la presse, si vous êtes membre d'une université ou si vous êtes un politicien élu? Pourquoi vous entourez-vous de gens qui choisissent d'être des représentants officiels, si vous voulez, non seulement de la Chine ou de la République populaire, mais aussi d'une partie du système qui nous est activement hostile? Face à cela notre réaction ne peut pas consister à dire: « Oh, vous faites ceci ou cela avec le ministère de la Sécurité de l'État. C'est très bien. » S'il s'agit d'un service de renseignement, nous allons commencer à penser qu'il s'agit d'espionnage.

Ce système du Front commun est tout à fait différent, et il ne s'agit pas d'un service de renseignement. Il ne s'agit pas seulement d'une sorte d'organisation diplomatique de peuple à peuple. C'est une structure que le parti utilise pour accroître son pouvoir et qu'il peut mobiliser quand il en a besoin, et nous devrions demander, comme dans le cas du Système de déclaration financière, si la personne agit à son propre compte comme citoyen ou si elle agit à la demande de quelqu'un d'autre ou d'un gouvernement étranger.

Sameer Zuberi: Dans les quelque 30 secondes qu'il me reste, je vous invite à formuler des recommandations ou à conclure.

● (1700)

Peter Mattis: C'est l'une de ces situations délicates où il est utile de s'appuyer sur des cas concrets. Il nous faudrait examiner les cas d'espionnage et les organisations en cause, parce que nous avons déjà décidé qu'une condamnation avait été prononcée et qu'il y avait un danger. Que s'est-il passé d'autre? Quels autres organismes ont participé? Cela peut nous aider à comprendre où en sont les choses que nous avons déjà jugées illégales et qui ont déjà été jugées mauvaises, et à évaluer notre connaissance de cet environnement. C'est notre signal d'alerte précoce, parce que ces organisations, dans certains cas, sont établies autour d'entreprises ou d'universités pour faciliter ces comportements néfastes. Il vaut la peine d'observer le schéma au fur et à mesure qu'il émerge.

Le président: Merci, monsieur Zuberi.

J'invite maintenant M. Davies à prendre la parole pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Fred Davies (Niagara-Sud, PCC): Merci, monsieur le président.

Avant d'aborder un sujet général, j'aimerais poser une question à M. Cheung ou à Mme Wollensak au sujet de Shen Yun. C'est l'un des spectacles les plus populaires en Amérique du Nord. Cela fait des années qu'il est joué d'un bout à l'autre du continent. Je crois qu'il s'est produit au Centre national des Arts, ici à Ottawa, pendant 19 années consécutives, mais il a été annulé.

Pouvez-vous m'expliquer brièvement l'évolution des menaces contre ce spectacle? Il est difficile d'expliquer aux Canadiens ce qu'est l'oppression transnationale et quelles sont ces menaces, mais c'est un exemple très pertinent et précis de quelque chose qui se passe sous nos yeux. Pouvez-vous nous expliquer comment cela a évolué et quelle est la situation actuelle concernant ce spectacle?

Grace Wollensak: Merci.

C'est une autre manifestation de la répression transnationale et de l'ingérence étrangère. Les pressions très actives exercées par l'ambassade et le consulat chinois sur les théâtres et le gouvernement pour qu'ils annulent les représentations sont un autre aspect de la campagne coordonnée. Nous avons des dizaines d'exemples de ce genre dans d'autres pays.

En parallèle, il y a une campagne qui vise l'opinion publique. Le gouvernement a lancé la campagne de désinformation. Cela s'est répandu un peu partout, et c'est faux, mais les gens n'ont aucune idée de ce qui se passe. C'est un autre facteur, auquel s'ajoutent des alertes à la bombe. Je pense donc que beaucoup de théâtres sont inquiets et c'est légitime.

Nous avons demandé à notre gouvernement de contribuer à une déclaration publique pour condamner les alertes à la bombe, car cela a entraîné des coûts liés à la sécurité publique, mais ce sont de fausses alertes. Ce ne sont pas des menaces réelles, alors les gens

ne devraient pas les considérer comme telles. L'objectif est de censurer un spectacle culturel légal et légitime ici, au Canada.

Cela aidera le Parti communiste chinois à atteindre son objectif. Nous ne devrions pas tomber dans ce piège. Cela encouragera vraiment le Parti communiste chinois à aller plus loin et à en faire davantage s'il obtient des succès au Canada. Il pourrait appliquer cette stratégie contre d'autres pays, d'autres communautés et d'autres groupes.

Nous considérons qu'il s'agit d'un dangereux précédent au Canada. Nous avons besoin de l'aide du gouvernement...

Fred Davies: Merci. Mon temps est limité.

Les Canadiens sont inondés de médias sociaux. Nous entendons parler du travail forcé. Nous entendons parler de répression transnationale. Nous entendons parler de persécution et de violations des droits de la personne.

Monsieur Kolga, pourriez-vous me dire ce que vous pensez de la façon dont la Chine et la Russie ont lié les opérations d'information et les ont adaptées au paysage médiatique du Canada, y compris les plateformes numériques et les médias communautaires. Quels indicateurs devrions-nous surveiller de plus près?

Marcus Kolga: Nous devons examiner le rôle des influenceurs. Nous avons un cas très clair où la Russie aurait dépensé 10 millions de dollars américains pour embaucher des influenceurs basés aux États-Unis. Cela aurait été fait par l'entremise de deux Canadiens. Il y avait aussi un influenceur canadien.

Les 10 millions de dollars ont servi à mettre en place une plateforme médiatique afin d'injecter des récits alignés sur le Kremlin dans l'espace d'information nord-américain. Chacun de ces influenceurs s'est vu offrir 100 000 \$ américains pour un épisode d'une heure de baladodiffusion à cette fin, alors nous avons une preuve tangible que le gouvernement russe paie des influenceurs pour faire ce travail.

Cela représente la pointe d'un iceberg beaucoup plus vaste en ce qui concerne l'information et les opérations d'influence de la Russie, de la Chine et de l'Iran ciblant l'Amérique du Nord.

Je dois aussi vous dire que nous ne devrions pas seulement regarder ce qui se passe au Canada en ce qui concerne ces opérations. Souvent, les opérations d'influence de l'information ne respectent pas les frontières; elles sont transnationales. Bien qu'un influenceur bien connu aux États-Unis puisse être basé aux États-Unis et parler principalement de griefs liés aux États-Unis, bon nombre de ces griefs sont également partagés par de nombreux Canadiens, de sorte que les auditoires au Canada sont importants.

En ce qui a trait aux opérations d'influence de l'information, c'est un des aspects sur lesquels nous devons porter une attention beaucoup plus grande, parce qu'à mesure que ces opérations d'information évoluent, nos adversaires étrangers comprennent que ce sont les voix nationales qui leur donnent de la crédibilité.

En ce qui concerne les médias d'État russes et, Dieu nous en préserve, le Global Times News en Chine, je ne crois pas qu'un seul Canadien se rende sur ces sites, mais les influenceurs nationaux qui amplifient ces récits sont écoutés. Ils ont des auditoires importants, et je pense qu'ils représentent une menace importante pour notre démocratie et notre espace d'information.

• (1705)

[Français]

Le président: J'invite M. Brunelle-Duceppe à prendre la parole pour cinq minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Madame Arkin, avez-vous déjà observé des politiciens qui ont été ciblés par Pékin en raison de leur travail avec des organisations de défense des droits de la personne comme la vôtre?

Zumretay Arkin: Oui, c'est arrivé à de nombreuses occasions. Il s'agit surtout de membres de l'IPAC, soit l'Inter-Parliamentary Alliance on China, dont vous faites partie, qui se font aborder par des ambassadeurs dans différents pays, notamment en Macédoine du Nord, en Indonésie et en Malaisie.

Par ailleurs, j'ai participé à des missions dans d'autres pays, par exemple en Amérique latine et en Asie du Sud-Est, où les politiciens recevaient des messages de la part de l'ambassade chinoise dans le pays en question avant notre visite. L'ambassade leur ordonnait de ne pas nous rencontrer.

Alors, ça arrive très souvent. Parfois, il arrive même que des politiciens qui s'expriment beaucoup sur les violations de droits fondamentaux dans la région ouïghoure reçoivent une visite par la suite et soient réduits au silence. Si ça ne fonctionne pas de façon individuelle, on va parler au chef de leur parti, puis au président du Parlement, et ainsi de suite. Ça monte assez vite.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci beaucoup.

Monsieur Therchin, j'aimerais savoir ce que vous pensez quand vous voyez M. Carney faire des voyages où des ententes économiques sont signées avec la Chine, quand vous voyez des députés libéraux être rapatriés d'urgence parce qu'ils sont en voyage à Taïwan pendant que M. Carney est à Pékin, et quand vous entendez Michael Ma mettre en doute qu'il y ait du travail forcé sur le territoire de la Chine.

Selon vous, est-ce que ça fait que la Chine se sent de moins en moins menacée et de plus en plus libre de continuer, et même d'amplifier la répression transnationale envers la diaspora tibétaine, mais aussi envers les différentes diasporas qui sont victimes présentement du régime communiste chinois?

[Traduction]

Sherap Therchin: La Chine a certainement fait preuve d'agressivité et de brutalité. Le rapport de l'enquête publique sur l'ingérence étrangère et le récent rapport du Centre canadien pour la cybersécurité ont tous deux conclu que la Chine était le principal responsable de l'ingérence étrangère.

Nous avons vu un des candidats aux dernières élections dire que l'autre candidat devrait être livré au consulat chinois pour toucher la prime qui avait été mise sur sa tête, ce qui est absolument inacceptable dans un pays démocratique, libre et indépendant comme le Canada.

Nous ne pouvons pas laisser la Chine profiter de la liberté et de la démocratie canadiennes. La Chine excelle dans l'étude, la mise à profit et l'exploitation de la diversité et de la démocratie à son avantage, et nous devons le reconnaître.

• (1710)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur Kolga, vous avez mentionné le nom d'Irwin Cotler, qui est mon mentor, mais aussi celui de bien des gens qui sont assis ici, autour de la table. Vous avez travaillé très étroitement avec M. Cotler, bien entendu. Je pense à ce qu'il a subi, notamment aux menaces de mort qu'il a reçues de la part du gouvernement d'un autre pays, soit l'Iran.

N'est-ce pas là aussi un exemple de répression transnationale?

J'aimerais que vous le disiez au Sous-comité.

[Traduction]

Marcus Kolga: Absolument, j'en suis convaincu. Ce n'était pas la première fois que M. Cotler était visé. Je me souviens qu'il m'a parlé d'un voyage qu'il avait fait en Russie au début des années 2000, alors qu'il défendait les droits de la personne depuis plusieurs décennies. Il pense que lorsqu'il s'est rendu à Moscou à cette époque, il a été empoisonné par les services de renseignement russes. Ce n'est donc pas la première fois qu'il fait face à ce genre de menaces. Il est confronté de façon régulière à un bombardement de menaces par courriel ou autrement.

Tout cela, bien sûr, est lié à son travail de défense des droits de la personne et de défense des plus vulnérables à la répression intérieure dans des pays comme la Chine, la Russie, le Bélarus et ailleurs. Il y a aussi le fait qu'il soutient ceux d'entre nous qui se battent à ses côtés pour défendre ces droits ici, au Canada, ou ailleurs.

Les menaces auxquelles a été confronté M. Cotler et auxquelles il est toujours confronté, en particulier les récentes menaces de mort provenant de l'Iran, vont se poursuivre sauf si nous, le gouvernement, tous les membres du Comité et leurs caucus prenons position contre ceux qui profèrent ces menaces pour dire qu'assez, c'est assez et que désormais nous allons résister à la répression transnationale, que nous allons apporter notre soutien aux interventions face à de ce genre d'opérations et que nous allons défendre les droits de ceux qui sont menacés et qui sont les plus vulnérables à la répression transnationale.

Tant que nous n'aurons pas pris de position en ce sens, ils vont continuer. J'en ai été témoin ces 20 dernières années. J'en ai été victime, mais surtout, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, j'ai travaillé avec des activistes très courageux comme M. Therchin, qui font ce travail depuis tout aussi longtemps que moi, mais qui font face à des conséquences beaucoup plus graves.

Nous devons les défendre. Nous devons trouver cette volonté politique. Tant que nous ne le ferons pas, ces régimes autoritaires étrangers, nos adversaires, continueront de nous cibler en toute impunité, malheureusement.

Le président: Merci.

J'invite maintenant Mme Vandenberg à prendre la parole pour cinq minutes, je vous en prie.

Anita Vandenberg: Merci.

J'aimerais poursuivre avec M. Kolga.

Je vous remercie. Je pense que notre comité a très bien défendu les défenseurs des droits de la personne, vous tous y compris, et nous continuerons de le faire.

J'aimerais revenir sur quelque chose que vous avez dit dans votre déclaration préliminaire. Vous avez utilisé un terme que je n'avais jamais entendu auparavant. Vous avez parlé de guerre cognitive. Nous avons entendu d'autres témoins parler des répercussions psychologiques de la surveillance et de l'intimidation, mais j'ai l'impression que c'est quelque chose de plus scientifique. Il ne s'agit pas seulement d'essayer d'intimider les gens; il y a autre chose derrière cela.

Pourriez-vous nous en parler un peu? Ensuite, nous pourrions peut-être revenir sur l'expérience des autres témoins.

Marcus Kolga: Bien sûr. Je vous remercie de cette question.

Le terme de guerre cognitive a un sens précis. Il n'y a pas que la guerre de l'information et l'oppression transnationale. Il s'agit d'une guerre entreprise par nos adversaires autoritaires pour essayer de manipuler notre compréhension du monde qui nous entoure afin de nuire à notre capacité de prendre des décisions politiques fondées sur les faits.

Cela fait partie de ce que j'appelle la souveraineté cognitive. C'est notre capacité de défendre la souveraineté de nos espaces d'information et de défendre individuellement et collectivement notre capacité de prendre des décisions politiques sans aucune forme d'intimidation étrangère et, en lien à notre sujet d'aujourd'hui, de pouvoir le faire sans crainte, sans intimidation ni harcèlement.

Les communautés ouïghoure, tibétaine et du Falun Gong de Hong Kong sont bombardées de guerre cognitive. Nous l'observons à une échelle de plus en plus grande. La sophistication avec laquelle est menée cette guerre contribue à l'intensification de ces opérations.

Voilà ce que j'entends par guerre cognitive et par souveraineté cognitive, qui est un terme important en lien à ces questions.

• (1715)

Anita Vandenbeld: J'aimerais savoir quelle incidence cela a sur la vie des autres témoins.

Monsieur Therchin, vous pouvez peut-être commencer.

Sherap Therchin: L'un des principaux exemples de guerre cognitive menée par la Chine dans le dossier du Tibet — et ce, depuis plus de 60 ans —, c'est le récit qu'elle martèle et qui se base sur une histoire fabriquée de toutes pièces selon laquelle le Tibet est une question de minorité ethnique. Malheureusement, le monde entier a adhéré à ce discours et aujourd'hui, lorsque les gens discutent du Tibet, on considère pratiquement qu'il s'agit d'une question de droits de la personne, ce qui est très important, tout autant qu'une question de minorité ethnique.

Dans les années 1960 et même 1970, il s'agissait de l'invasion d'un pays par un autre. La Chine a réussi à faire croire au reste du monde qu'il s'agit d'une question de minorité ethnique. Je pense que c'est un bon exemple.

Anita Vandenbeld: Madame Arkin, pourriez-vous nous parler de votre expérience en ce qui concerne les Ouïghours?

Zumretay Arkin: C'est très semblable, mais les Ouïghours sont étiquetés comme des terroristes et des séparatistes depuis très longtemps. Avant le 11 septembre, on nous qualifiait de séparatistes. Aujourd'hui, on nous traite de terroristes. Dès que vous faites de la défense d'intérêts politiques, c'est l'étiquette que vous portez.

Bien sûr, cela a des répercussions sur vos déplacements. Par exemple, vous pouvez faire l'objet d'une notice rouge d'Interpol. On

connait le cas d'Idris Hasan, par exemple, qui s'est réfugié au Canada. Il a été détenu au Maroc pendant plus de deux ans parce qu'il faisait l'objet d'une notice rouge d'Interpol. Ce sont des actions qui vont aussi dans le sens de la guerre cognitive.

Anita Vandenbeld: Ma question suivante s'adresse à la représentante de l'Association Falun Dafa du Canada. Vous avez également parlé de la guerre judiciaire, qui est semblable à ce dont nous venons de parler, pourriez-vous nous en dire quelques mots pendant la minute qu'il nous reste?

Maria Cheung: Le Parti communiste chinois s'est servi de la guerre judiciaire pour faire croire au monde que Shen Yun ou le Falun Gong ont fait quelque chose de mal, mais en réalité, tout cela a été réfuté par Shen Yun Performing Arts et le centre d'information du Falun Gong.

À partir de 1999, une fois la persécution commencée, le Parti communiste chinois a utilisé un récit religieux pour décrire le Falun Gong, et cela a semé une graine dans l'esprit des gens et des Canadiens en général. Lorsqu'ils ne comprenaient pas le Falun Gong, ils pensaient que le Parti communiste chinois avait raison. Maintenant, lorsqu'il y a, disons, des divergences politiques, le Parti communiste chinois s'en sert pour attaquer le Falun Gong. C'est ça, la guerre cognitive. C'est très injuste pour la communauté du Falun Gong.

Le président: Merci, madame Vandenbeld.

J'invite maintenant Mme Kronis à prendre la parole pour cinq minutes.

Tamara Kronis: Merci beaucoup, monsieur le président. Je remercie également les témoins. Nous avons eu une discussion très intéressante et importante aujourd'hui.

J'aimerais revenir au concept de la guerre cognitive et de la désinformation et les situer dans le contexte des objectifs que se sont fixés divers pays qui visent à se positionner comme puissances mondiales et des tribunes qu'elles utilisent pour mener cette guerre cognitive dans notre pays.

Je vais commencer par M. Kolga.

À votre avis, quels sont les objectifs de la Russie, de la Chine, de l'Iran et des États-Unis vis-à-vis du Canada? En quoi diffèrent-ils? De plus, quel rôle les campus universitaires jouent-ils dans tout cela? Nous parlons beaucoup d'Internet, mais où se fait la guerre? Elle a lieu devant les tribunaux et sur Internet, mais où se manifeste-t-elle concrètement, qui est ciblé et pourquoi?

Marcus Kolga: Je vous remercie de cette question très vaste. Je vais essayer d'être aussi concis que possible.

Du côté de la Russie — et je ne pense pas que ce soit très différent du côté du gouvernement chinois —, certains éléments de son mode opératoire ont été dévoilés dans un affidavit du FBI de 2024 axé sur l'opération Doppelgänger menée par la Russie. Des documents très secrets et de haut niveau ont fait l'objet d'une fuite de la part de l'administration présidentielle russe et ils énoncent ces objectifs. L'objectif principal, du moins pour les Russes, c'est le dénigrement des Ukrainiens et l'érosion du soutien public à la guerre en Ukraine, mais plus important encore, il s'agit de diviser les pays démocratiques, de trouver les questions qui risquent le plus de semer la discorde pour ensuite cibler les partisans de chaque camp au moyen de diverses formes de désinformation.

D'après ces mêmes documents, nous savons que les entreprises de communications stratégiques russes — et aussi les dirigeants au sein du gouvernement — ont reçu l'ordre de surveiller constamment notre espace d'information pour repérer ce genre de problèmes. C'est ce qu'ils font depuis un certain temps. Nous avons vu les opérations d'information russes cibler à la fois les partisans et les opposants sur des questions environnementales. Pendant les manifestations du mouvement Black Lives Matter, les Russes ont ciblé les deux camps. Pendant la pandémie de COVID-19, nous savons qu'ils se sont très fortement mobilisés pour tenter d'intensifier les répercussions sociales et politiques de la pandémie sur les sociétés occidentales, y compris le Canada.

À l'heure actuelle, dans le cadre de mon travail avec Disinfo-Watch, nous surveillons ce qui se passe dans l'espace d'information canadien et nous voyons que la Russie se mobilise fortement pour tenter d'amplifier les griefs régionaux au Canada afin d'essayer de polariser davantage les Canadiens sur ces sujets. La Russie est très forte à ce jeu-là. La Chine le fait de mieux en mieux, mais là où elle excelle, c'est...

• (1720)

Tamara Kronis: Pardonnez-moi de vous interrompre. Il ne me reste qu'une minute et demie.

Vous avez raison. Les gens peuvent probablement extrapoler à partir de ce que fait la Chine et en regardant les enjeux pour lesquels elle cible les deux côtés, comme le travail forcé. Pour ce qui est de l'Iran, son action est assez claire.

Ma prochaine question porte sur un sujet qui concerne les gens qui nous regardent depuis leur domicile. Ce sera probablement ma dernière question de la journée.

En tant que politiciens, nous recevons beaucoup de courriels. Nous recevons beaucoup de courriels types. Quels conseils donneriez-vous aux gens qui nous regardent chez eux lorsqu'ils reçoivent un rapport ou regardent quelque chose en ligne et qu'il y a inévitablement une incitation à cliquer sur une pétition pour nous envoyer un message? Quels conseils donneriez-vous aux gens lorsqu'ils découvrent des choses qui cherchent à diviser les Canadiens?

Marcus Kolga: Je leur dirais la chose suivante: prenez un peu de recul. Prenez une grande respiration. Réfléchissez à ce que vous voyez. Avant de cliquer sur quoi que ce soit, il faut se demander qui est derrière et quel est leur objectif.

J'aimerais aussi dire aux Canadiens de cesser de regarder les médias sociaux. Laissez tomber les médias sociaux, si vous le pouvez. Abonnez-vous.

Je sais que la confiance dans le journalisme professionnel s'est érodée au cours des 10 ou 20 dernières années — à dessein, je crois, par l'action de certains acteurs étrangers. Abonnez-vous à un journal. Achetez-en à vos enfants, offrez-leur surtout un abonnement à un journal. Laissez tomber les médias sociaux.

Tamara Kronis: Mieux encore, abonnez-vous non seulement à un journal, mais à plusieurs journaux.

Marcus Kolga: Absolument.

Tamara Kronis: Personnellement, je m'efforce vraiment de vérifier que lorsque je regarde des sources qui concordent avec ce que je pense ou lorsque je vois une foule de sources adopter la même position, j'essaie de trouver une opinion contradictoire, simplement pour comprendre ce qui se passe ailleurs dans le monde.

Merci beaucoup pour vos témoignages, c'est un sujet très important en ce moment, car il est vraiment difficile de savoir si on vous biberonne de fausses informations et si on vous amène à croire des choses, ou si vous avez vraiment affaire à des données qui devraient vous amener à changer d'opinion.

Le président: Merci, madame Kronis.

[Français]

Maintenant, j'invite M. Brunelle-Duceppe à prendre la parole pour cinq minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Je veux juste faire une petite remarque sur la dernière conversation. Je pense que, si les organisations comme le Congrès mondial ouïghour utilisent beaucoup les réseaux sociaux, c'est aussi peut-être par manque de couverture médiatique des médias traditionnels.

Est-ce que je me trompe, madame Arkin?

Zumretay Arkin: Vous avez raison.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci. Je sais que c'est aussi utilisé par des ONG de défense des droits, mais il faut toujours mettre les choses en perspective.

Tantôt, nous avons eu une petite discussion sur les politiciens qui étaient ciblés par Pékin. Ça constitue de la répression transnationale. Je parle de politiciens qui voudraient aider les minorités qui sont persécutées par certains régimes. Cependant, il y a aussi des politiciens qui sont ciblés parce qu'ils sont du côté de Pékin.

Vous êtes basée à Munich, au centre de l'Europe. Vous voyez qu'il y a beaucoup de partis politiques différents, en Europe. Ce n'est pas comme ici. Il y a des pays qui ont sept, huit, neuf ou dix partis politiques. Souvent, certains sont ciblés par des gouvernements étrangers pour qu'ils les aident dans leur mission de répression transnationale. Est-ce que vous voyez ça? Avez-vous des exemples de partis politiques à donner?

Si vous ne voulez pas donner d'exemple, c'est correct, mais est-ce que vous voyez ça sur le terrain, en Europe, et ici, au Canada?

• (1725)

Zumretay Arkin: Si j'ai bien compris la question, vous voulez savoir si Pékin aide des politiciens pour faciliter ses activités de répression transnationale.

Je n'ai pas d'exemple concret, mais je sais que certains partis politiques sont très proches du régime chinois. Il y a notamment le parti AfD, en Allemagne. Ce qui est ironique, c'est que, des fois, ils veulent nous rencontrer — nous refusons, bien sûr —, mais nous ne savons jamais quel est l'objectif. C'est vrai qu'il y a des partis de gauche, en Allemagne et dans quelques autres pays, qui sont très proches du régime. C'est vrai que c'est très inquiétant de voir ça. Comme défenseurs des droits de la personne, nous ne savons pas si, par la suite, ils vont informer les autorités chinoises de notre rencontre. Alors, c'est sûr que nous prenons des précautions.

Alexis Brunelle-Duceppe: C'est donc un message pour tous les politiciens: il faut faire attention aux gens à qui nous parlons et à qui nous rendons des comptes, par la suite, lors de nos rencontres. Nous devons aussi être responsables dans nos fonctions.

Monsieur Therchin, je vous pose la même question: est-ce que vous voyez des fois Pékin tenter de se rapprocher de certains politiciens, par quelque intermédiaire que ce soit, afin qu'ils l'aident à poursuivre sa mission?

[Traduction]

Sherap Therchin: Bien qu'il puisse y avoir quelques politiciens qui sont influencés par la Chine, je suis d'avis que la majorité d'entre nous et la majorité des politiciens canadiens appuient les droits de la personne. Par exemple, lorsque je viens témoigner ici aujourd'hui, je sais que tous les membres du Comité sont en faveur des droits de la personne. Je suis convaincu que, quoi que je dise ici, que cela plaise ou non, les membres du Comité et les députés appuient ma liberté d'expression.

Oui, je reconnais qu'il y a quelques politiciens qui sont influencés par la Chine, ou qui pourraient l'être.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous pose la même question, monsieur Kolga: sentez-vous que les différents régimes sont de plus en plus agressifs en ciblant des partis politiques, dépendamment du mode de financement, qui peut varier d'un pays à l'autre?

Dans vos travaux, avez-vous vu des régimes politiques, que ce soit la Russie, la Chine ou l'Iran, cibler différents politiciens dans le monde pour arriver à leurs fins en les mettant de leur côté, que ce soit de façon financière ou idéologique?

[Traduction]

Marcus Kolga: Cela varie d'une région à l'autre. En Europe, nous avons vu la Russie financer des partis d'extrême droite comme l'AfD. Nous l'avons observé dans de nombreux pays d'Europe centrale et orientale. C'est très bien documenté. Ces opérations d'influence sont très bien documentées.

Au Canada, la Chine essaie d'exploiter sa diaspora, et je dirais qu'elle le fait plutôt efficacement depuis 30 ou 40 ans. Il se trouve que je vis dans la circonscription de Markham—Unionville, et je pense que les problèmes qui existent dans cette circonscription sont également très bien documentés.

Même si ces questions sont soulevées publiquement au sein de comités comme celui-ci, l'un des éléments les plus positifs en matière d'ingérence étrangère a été le fait que le Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections mette en lumière la campagne menée contre Joe Tay et la prime qui a été placée sur sa tête à Markham—Unionville. Nous devrions en tirer des leçons. Le courage et la confiance dont a fait preuve le Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections en dénonçant ce genre d'opérations ont été très efficaces. Je dirais que cela a probablement mis fin en grande partie à ce genre d'opérations et a probablement amené le gouvernement chinois à y réfléchir à deux fois, mais pour ce qui est de l'oppression transnationale, ce dernier continuera ses efforts pour influencer les gouvernements occidentaux, et certainement notre gouvernement, ainsi que la diaspora chinoise. Ce n'est que lorsque nous en tiendrons compte et que nous imposerons des conséquences pour ce genre d'opérations que nous les verrons cesser. Nous avons vu certains gouvernements européens le faire. L'Estonie l'a fait de façon très efficace. Nous devons faire de même.

• (1730)

Le président: Merci.

Au nom du Sous-comité et de tous ses membres, je tiens à remercier nos témoins. Merci de nous avoir accordé votre temps. Je vous remercie de vos exposés, de vos interventions et de vos réponses, ainsi que d'avoir éclairé notre comité. Je vous remercie de votre témoignage lors de notre réunion sur les répercussions mondiales de l'oppression transnationale.

Mes collègues et moi vous adressons nos vœux de réussite.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>